MONOGRAPHIE.

RAPPORT

SUR

LA COLONNE DE CUSSY,

PAR

HENRI BAUDOT,

Président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre de l'Académie de Dijon, et de plusieurs autres Sociétés savantes françaises et étrangères.

ACCOMPAGNÉ DE QUATRE PLANCHES.

(Extrait des Mémoires de la Commission archéologique de la Côte-d'Or.)

A DIJON,

CHEZ LAMARCHE ET DROUELLE, LIBRAIRES, PLACE SAINT-ÉTIENNE.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON, RUE HAUTE-FEUILLE, 13;
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

1852.

MONOGRAPHIE.

RAPPORT

SUR

LA COLONNE DE CUSSY.

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/rapportsurlacolo00baud

MONOGRAPHIE.

RAPPORT

SUR

LA COLONNE DE CUSSY,

PAR

HENRI BAUDOT,

Président de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre de l'Académie de Dijon, et de plusieurs autres Sociétés savantes françaises et étrangères.

ACCOMPAGNÉ DE QUATRE PLANCHES.

(Extrait des Mémoires de la Commission archéologique de la Côte-d'Or.)

A DIJON,

CHEZ LAMARCHE ET DROUELLE, LIBRAIRES, PLACE SAINT-ÉTIENNE.

A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON, RUE HAUTE-FEUILLE, 13;
ET CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 13.

—

1852.

RAPPORT

SUR LA COLONNE DE CUSSY,[1]

Par M. HENRI BAUDOT,

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE DE LA CÔTE-D'OR.

MESSIEURS,

Les soins que vous ne cessez d'apporter à la conservation des monuments historiques devaient naturellement porter votre sollicitude sur l'un des plus importants débris de l'époque romaine que la France possède, et qui se trouve placé dans le cercle de vos attributions, je veux dire sur le territoire du département de la Côte-d'Or, dont les intérêts archéologiques vous sont confiés.

C'est sans doute à sa position isolée au fond d'un vallon solitaire, loin des grandes voies de communication, presque enveloppée par les bois qui couronnent les hauteurs voisines opposées au village, que la colonne de Cussy doit sa conservation. Bien des monuments qui paraissaient plus durables, ont été emportés par l'action destructive du temps et des hommes, des hommes particulièrement, dont les passions, violemment excitées par les dissentiments religieux ou poli-

(1) Lu aux séances de la Commission archéologique de la Côte-d'Or, des 1er août 1850 et 14 août 1851.

tiques, ont la triste coutume de s'en prendre aux monuments, et se vengent, sur des débris inoffensifs, d'ennemis plus redoutables.

Les temps et les mœurs n'ont malheureusement rien changé à cette coutume barbare : il est des iconoclastes de tous les siècles et de tous les pays. Nous n'hésitons donc pas à croire que l'oubli a été, pour la colonne de Cussy, la meilleure sauvegarde. Ce n'est pas que sa conservation soit parfaite, tant s'en faut : isolée, comme nous l'avons dit, au milieu d'un vallon, exposée par conséquent à toutes les intempéries des saisons, elle a dû nécessairement subir leurs fâcheuses influences. C'est à ces causes, sans doute, que l'on doit attribuer la chute du chapiteau et la ruine des premières assises de son fût. Encore si le temps seul y eût marqué sa trace; mais une remarque malheureusement trop vraie, c'est que l'attention, je ne dirai pas des savants, mais des curieux, a toujours été fatale à ce monument. En effet, au siècle dernier, à peine était-il tiré de son oubli protecteur, que, sous un prétexte de curiosité, sinon blâmable, au moins peu éclairé, on ne se contenta pas de creuser au pied du monument : on mit sa base à découvert; on alla même jusqu'à fouiller sous cette base, de manière à laisser le monument suspendu en l'air, presque sans point d'appui. Il faut vraiment la solidité des constructions antiques pour échapper à un pareil danger.

Je ne sais, Messieurs, lequel on doit blâmer davantage, celui qui expose un monument à périr pour satisfaire une vaine curiosité, ou celui qui, par un faux zèle et sous prétexte de réparer ce que le temps a détruit pour toujours, vient, de propos délibéré, rajuster, refaire ce qui n'existe plus, en un mot, dénaturer un monument par une restauration barbare. C'est cependant ce qui a été fait au commencement de ce siècle. Nous reviendrons sur ce sujet. Voyons maintenant l'état du monument.

Pour satisfaire au vœu que la Commission a bien voulu m'exprimer, je me suis rendu au village de Cussy par la route d'Ivry. Ce n'est qu'en sortant du village, en descendant dans le vallon par le chemin vicinal de Cussy à Grandmont, que l'on peut apercevoir la colonne,

située à un kilomètre des habitations. Elle s'élève au milieu d'un pré dont le sol s'est exhaussé avec le temps, de telle sorte que la base du monument était, il y a quelques années, enterrée de près d'un mètre.

L'emplacement clos qu'occupe la colonne, ainsi que ses alentours, est de forme ovale, portant en longueur dans œuvre 12 mètres 22 cent. sur 4 mètres de large. Un mur, haut de soixante centimètres en dehors et un mètre et demi intérieurement, ferme l'enceinte, qui a été creusée de manière à mettre la base du monument à découvert. Cette enceinte est munie d'un pavé en hérisson. Le mur a pour but de préserver la colonne des dégradations occasionnées par la main des hommes et les atteintes du bétail qu'on laisse errer en liberté dans la prairie lorsque la première récolte des foins a été enlevée. Il était facile d'élever un obstacle à l'approche du bétail; mais il était plus difficile de garantir le monument de la main des hommes. Si cette main le sert merveilleusement pour édifier, il faut convenir qu'elle seconde efficacement le génie de la destruction, qui, chez lui, n'est pas le moins actif de tous. Le fait est que ce mur n'est aujourd'hui qu'un marchepied qui aide à franchir l'enceinte, pour arriver sur la corniche du piédestal inférieur, et facilite à certains touristes mal avisés, les moyens de commettre sur le monument des dégradations bien regrettables, soit en traçant sur la pierre leurs noms vulgaires et barbares, soit de toute autre manière. Nous verrons plus tard ce qu'il nous paraîtrait convenable de faire pour arriver à un but préservatif qui n'a pas été atteint jusqu'ici, et dont nous avons entretenu la Commission à plusieurs reprises. Occupons-nous maintenant de la colonne.

La partie supérieure ayant été détruite, elle portait 8 mètres 25 c. de hauteur. La restauration ayant ajouté 3 mètres 35 cent., elle offre aujourd'hui une hauteur totale de 11 mètres 60 cent.

Son fût est un cylindre régulier, légèrement renflé vers le milieu. La partie inférieure est ornée de deux rangs superposés de petits caissons losangés, dans chacun desquels est sculptée une rosace; le reste du fût présente une suite de feuilles renversées dans le

caractère sépulcral. Sa base est attique, et repose sur la corniche d'un piédestal octogone : cette corniche est ornée de modillons. Chaque face du dé présente une niche peu profonde, et dans chaque niche on voit une statue sculptée en bas-relief.

Ces statues représentent les personnages suivants :

1° Figure drapée : ce qui reste des formes paraît indiquer une femme dans une attitude méditative. Sa tête est coiffée d'un casque, et la saillie que l'on voit à côté, peut bien avoir été l'oiseau de Minerve.

2° Femme voilée, entièrement drapée, tenant la haste de la main gauche; la droite semble caresser un oiseau, le paon, qui caractérise la déesse Junon.

3° Figure d'homme, dont le pied gauche repose sur un objet arrondi seulement dans sa partie supérieure, et tellement fruste, qu'il est impossible de le déterminer. Cette figure est entièrement nue, si ce n'est une légère draperie qui passe sur la cuisse gauche : la haste qu'il tient de la main droite indique une divinité.

4° Figure dont les proportions désignent un homme, quoique les détails soient entièrement effacés; cependant on peut encore reconnaître au bas du col l'apparence d'un vêtement.

5° Il est difficile de déterminer le sexe de cette statue, très-fruste; cependant le développement de la hanche droite semblerait indiquer une femme. La symétrie des figures paraîtrait confirmer cette présomption; car s'il en était ainsi, deux hommes et deux femmes se trouveraient placés l'un à côté de l'autre alternativement. Cette statue paraît entièrement nue.

6° Figure de femme dont la partie supérieure du corps est découverte. La draperie qui traverse en feston le bas du torse vient repasser sur l'extrémité de l'avant-bras gauche.

7° Figure d'homme absolument nu, très-fruste et sans autre attribut que l'extrémité inférieure d'une massue très-probablement.

8° Personnage revêtu du sagum qui descend au-dessus du genou. Les mains paraissent liées devant le corps, la tête est inclinée dans une attitude de douleur et de confusion.

Toutes ces statues sont dans un état de dégradation plus ou moins

avancé. Néanmoins on peut encore juger, non pas par les détails, puisqu'ils n'existent plus, mais par l'ensemble et les proportions, qu'elles sont d'un bon principe et qu'elles n'appartiennent pas à une époque de dégénérescence de l'art.

Le piédestal autour duquel elles sont placées n'a point de base, et le dé repose immédiatement sur un acrotère que porte la corniche d'un second piédestal d'un style et d'une forme différente du premier.

Ce second piédestal est carré, ainsi que son acrotère à angles coupés et faces légèrement concaves. Sa corniche a pour principale moulure une forte doucine. La base offre un plan incliné sans moulure sur un socle carré.

Ce piédestal présente une anomalie complète avec l'ensemble du monument principal, qui, depuis le dé du piédestal qui tient à la colonne jusqu'à la partie supérieure originelle, porte un caractère de pureté et de sévérité de style incontestable : ce qui engage naturellement à croire que le piédestal octogone a eu primitivement sa base, et que le piédestal quadrangulaire, d'un style évidemment dégénéré, est une addition postérieure à l'érection du monument principal dont il diffère si manifestement. Nous en avons pour preuve la pierre même qui a servi à sa confection, laquelle est d'une autre nature que celle de la partie du monument que nous estimons antique; sa conservation plus parfaite, quoique plus rapprochée du sol, qui produit une humidité corrosive, cause incessante de détérioration pour tous les monuments, et dont l'action est visible à la partie inférieure du dé octogone; par-dessus tout, l'opposition du style avec celui de la colonne et de son piédestal immédiat. Et d'ailleurs, pourquoi ce second piédestal? C'est une aberration en architecture, une faute contre toutes les règles de l'art, qui ne peut être soupçonnée dans un temps où le goût était pur comme celui qu'accuse le monument principal, et qui ne surprend pas dans un moment de décadence comme celui qu'offre évidemment le style de ce hors-d'œuvre anomal.

La restauration faite à la partie supérieure de la colonne serait peut-

être moins perceptible à un œil exercé que celle du piédestal inférieur, si elle datait d'une époque aussi éloignée de nous, ce qui eût permis au temps d'effacer cette teinte blanche qui contraste avec le ton bruni de la pierre antique.

Nous ne nous poserons jamais comme adversaire d'une réparation intelligente qui a pour but la conservation d'un monument antique. Conserver ce qui est, doit être le but unique : il ne doit, suivant nous, jamais être dépassé : aussi, lorsqu'on veut refaire ce qui n'existe plus, ajouter, composer d'après des idées modernes et des conjectures sans fondement, ce qui manque à un monument antique dont l'origine et la destination même sont une énigme qui n'a pas encore trouvé son OEdipe, c'est là un acte de vandalisme, une véritable profanation contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

C'est en l'année 1820, sous l'administration éclairée de M. Seguier, alors préfet de la Côte-d'Or, que l'idée de restaurer la colonne de Cussy prit naissance. M. Girault écrivit à cet égard à M. le préfet, qui saisit avec empressement la pensée de conserver au département de la Côte-d'Or un monument si remarquable. Des projets de restauration furent présentés. Deux opinions surgirent : l'une, peu éclairée à mon sens, qui prétendait remettre à neuf le monument en complétant par de nouvelles assises la partie supérieure du fût, et en plaçant sur ce fût, pour chapiteau, une pierre trouvée près de là, dans la ferme d'Auvenet, où elle servait de margelle de puits. Sa forme et les sculptures dont elle était revêtue pouvaient au premier abord donner le change à un œil peu exercé ; mais sa disposition et ses proportions étrangères à la colonne ne pouvaient égarer un monumentaliste. Pour compléter cet étrange assemblage, on voulait poser sur le tout, une autre pierre dite Pierre cornue, que nous décrirons tout à l'heure, trouvée dans le cimetière de la commune d'Ivry. La préoccupation fut telle à ce sujet, que chaque pierre trouvée dans le voisinage était réputée avoir appartenu à la colonne.

L'autre opinion, reposant sur les vrais principes archéologiques, consistait à prendre toutes les mesures nécessaires à la conservation

du monument dans l'état où il se trouvait, sans le dénaturer par des additions hétérogènes; à faire transporter au pied de la colonne et placer sur des massifs en maçonnerie, la Pierre cornue et ce prétendu chapiteau découvert à Auvenet, de manière à pouvoir être mesurés et examinés par les curieux; à entourer le tout d'un mur de clôture pour préserver ces restes antiques des dégradations auxquelles ils étaient exposés.

Cette dernière opinion, développée avec une supériorité incontestable dans un rapport adressé le 17 juin 1821 à M. le préfet de la Côte-d'Or par M. Chaussier-Couturier, habile architecte chargé d'examiner la question de restauration; cette dernière opinion, dis-je, prévalut malgré une opposition assez vive dont M. Séguier sut faire bonne justice, et qui, malheureusement, devait se reproduire lorsque cet habile administrateur, appelé à une autre préfecture, eut quitté le département de la Côte-d'Or. Quoi qu'il en soit, M. le préfet demanda alors et obtint du conseil général du département, dans la session de 1821, les fonds nécessaires à l'exécution du devis dressé par M. l'architecte Chaussier, à la suite du rapport dont nous venons de parler.

Des difficultés de plus d'un genre devaient s'élever pour l'exécution du projet (je ne dirai pas de restauration, comme le portent les documents officiels, mais de conservation de la colonne de Cussy). L'espace, quoique peu considérable, autour de la colonne, que devait renfermer le mur d'enceinte, appartenait à trois propriétaires. L'un d'eux, M. Pannetier, maire d'Ivry, consentit à l'abandon gratuit de la parcelle contenant 22 centiares de pré, formant à peu près la moitié du terrain nécessaire pour l'établissement du mur d'enceinte; les deux autres propriétaires demandèrent un prix exagéré, qui leur fut compté néanmoins avant la signature des actes de donation (1).

Pendant les démarches tentées par le sous-préfet de Beaune près

(1) Ces actes furent passés à Beaune par-devant Me Morelot, notaire, le 27 octobre 1822; celui de Pierre Pannetier, passé de même le 7 décembre 1822.

des deux propriétaires récalcitrants, un nouvel incident faillit priver le département de la Côte-d'Or de l'un des plus beaux fleurons de sa couronne archéologique. M. le ministre de l'intérieur, d'après l'inspiration de M. de Clarac, écrivit à M. le préfet de la Côte-d'Or pour lui demander des renseignements sur l'état de la colonne de Cussy, lui faisant part du projet de faire transporter à Paris le précieux monument. M. Séguier eut à lutter contre cet esprit centralisateur et envahissant qui tend constamment à annihiler les départements au profit de la capitale, à les priver de toutes leurs richesses, pour les accumuler dans le gouffre parisien.

Nous sommes heureux que ces faits, qui ont passé à peu près inaperçus, nous fournissent l'occasion de rendre hommage au zèle de l'administrateur éclairé auquel le département doit la conservation d'un monument aussi intéressant.

Après avoir vaincu tous les obstacles, les travaux de conservation ordonnés par M. le préfet Séguier furent exécutés sous la direction de M. Chaussier-Couturier, qui en avait dressé les plans et devis.

La colonne fut déblayée jusqu'à sa base. On établit un mur d'enceinte formé de deux demi-circonférences de 3 mètres 90 centimètres de diamètre dans œuvre, dont les centres étaient éloignés de 4 mètres 42 centimètres; deux parties droites de 4 mètres 42 centimètres, réunirent les extrémités des deux demi-circonférences, et saillirent de 12 centimètres en dehors des parties circulaires; le tout recouvert par des pierres de taille de 45 centimètres de largeur. De chaque côté de la colonne et dans l'enceinte pavée en hérisson, on établit deux massifs en maçonnerie de même hauteur que le mur d'enceinte, c'est-à-dire à 60 centimètres environ au-dessus du sol extérieur. Sur ces massifs, recouverts en pierre de taille, on mit deux armatures en fer, sur lesquelles on plaça d'un côté la pierre cornue trouvée sur le cimetière d'Ivry, et de l'autre le prétendu chapiteau découvert dans la ferme d'Auvenet.

Ces sages mesures, qui paraissaient devoir satisfaire toutes les

opinions, puisque le rapprochement des deux débris prétendus de la colonne permettait de les examiner, de les mesurer et de les comparer au monument lui-même, ne furent considérées par les partisans d'une restauration complète que comme un acheminement à leur projet barbare. Profitant donc de l'éloignement de M. Séguier, appelé à la préfecture de l'Orne au commencement de l'année 1823, ils renouvelèrent cette même année près de son successeur les démarches qui, en 1820, n'avaient pas été couronnées de succès; et, toujours préoccupés de la même idée que la pierre d'Auvenet et la Pierre cornue avaient appartenu à la colonne, malgré les preuves du contraire qui leur avaient été administrées, et qu'il leur était si facile de vérifier par le rapprochement de ces pierres placées au pied du monument, ils demandèrent avec instance que ces débris fussent replacés sur la colonne elle-même « pour obtenir, disaient-ils, une restauration complète,» les travaux faits n'ayant à leurs yeux « rien de saillant, et ne pouvant rien pour la restauration et l'*embellissement* de la colonne. »

M. le préfet d'alors, animé des meilleures intentions du monde, crut devoir céder à ces instances, et un nouvel architecte fut nommé pour dresser les plans et devis de la restauration projetée.

Il était facile à un homme de l'art de se convaincre au premier examen que le prétendu chapiteau découvert à Auvenet n'avait jamais appartenu à la colonne, non plus que la Pierre cornue.

En effet, dans son rapport du 20 mai 1825, adressé à M. le préfet de la Côte-d'Or, M. l'architecte Saintpère s'exprime ainsi :

« Quant au chapiteau amené de la rente d'Auvenet, il est carré par le haut comme d'usage; mais il l'est également par le bas. Cette raison seule suffirait pour le rejeter comme n'appartenant pas à une colonne; mais une seconde sans réplique, c'est que la colonne, telle qu'elle est, a 0 m. 69 cent. de diamètre, et, par sa diminution, la partie supérieure du fût n'aura plus que 0 m. 58 cent.; le prétendu chapiteau a 0 m. 82 cent. de diamètre à sa base, et le trou même dont il est percé comme margelle de puits a un diamètre de 0 m. 66 cent.; de

sorte que, sans l'astragale, le fût entrerait dans ce chapiteau comme dans un manchon, et nulle corniche, nulle moulure ne pourrait regagner cette différence sans être une faute grave : je ne pense pas que le conseil académique oserait composer un nouvel ordre d'architecture. »

« Quant à la pierre connue sous le nom de Pierre cornue, dit également M. Saintpère, jamais aucune colonne isolée n'a été couverte de cette manière. La forme de cette pierre est celle d'une vasque échancrée ; mais le système ingénieusement imaginé d'en faire un fanal tombe de lui-même par la position topographique ci-dessus décrite..... Cette pierre, placée en forme de parapluie, serait une innovation qu'un artiste n'oserait pas se permettre, et encore vaudrait-il mieux la placer à titre de lampe ou phare. »

Voilà donc un nouvel architecte qui exprime une opinion absolument conforme à celle émise en 1821 par M. Chaussier : l'un et l'autre, par la même raison, déclarent l'impossibilité matérielle de replacer sur la colonne des débris qui ne lui ont jamais appartenu.

Ceci est assez concluant pour nous dispenser de tout commentaire ; cependant nous dirons en peu de mots l'idée qu'a fait naître en nous l'examen des lieux et des monuments. Quant au chapiteau, ses dimensions et sa forme carrée à la partie inférieure prouvent sans réplique qu'il n'a pu appartenir à la colonne. Pour ce qui concerne la Pierre cornue, sa forme étant octogonale, ainsi que le piédestal de la colonne, quelques personnes, qui ne sont pas tout à fait ignorantes en archéologie, mais qui sont peu versées dans la connaissance de l'art monumental, ont conclu de ce rapport que cette pierre avait servi de couronnement à la colonne, pour l'abriter contre l'intempérie des saisons ; d'autres ont poussé l'hyperbole jusqu'à prétendre que cette pierre, retournée dans un sens opposé et présentant une sorte de cavité dans sa partie supérieure, était destinée à recevoir des matières inflammables, chaque corne étant munie d'une mèche, dont la flamme répandait au loin une clarté qui pouvait servir de signal. Il est difficile de pousser plus loin l'égarement qu'on ne l'a fait dans ces supposi-

tions dénuées de fondement, et qui aujourd'hui encore trouvent quelque crédit parmi des personnes sérieuses.

Nous n'avons qu'un mot à répondre à ces deux hypothèses : et d'abord, la pierre disposée en parapluie n'aurait nullement garanti la colonne, son diamètre n'étant pas assez étendu pour pouvoir remplir ce but; et la pierre, retournée de manière à présenter la cavité en l'air, ne pouvait servir de signal, la colonne étant placée dans un terrain bas, dominé par des collines rapprochées et couvertes de bois. Il est plus probable que la pierre cornue aura fait partie d'un tombeau ou de tout autre monument dont il ne reste aujourd'hui que ce débris incomplet. Dans tous les cas, si cet objet a jamais été placé sur le sommet de la colonne, ce ne pourrait être par l'auteur du monument primitif, dont les restes antiques que nous voyons encore aujourd'hui accusent une entente parfaite des justes proportions et des règles de l'art. Les auteurs du piédestal inférieur, d'un style dégénéré, eussent été seuls capables de commettre une pareille énormité : en rendant la colonne ridicule, ils l'eussent chargée d'un poids inutile, qui n'aurait servi qu'à hâter la ruine du chapiteau et des assises supérieures de son fût. Voilà bien où mènent les restaurations : détériorer les monuments, les rendre méconnaissables, et hâter leur ruine.

Quoi qu'il en soit, on voulait une restauration à tout prix : il fut donc résolu de faire à nouveau ce qui avait été détruit par le temps. En vain l'architecte observa que, n'ayant aucune donnée pour l'exécution du chapiteau, sa composition pourrait s'éloigner de l'idée primitive qui avait présidé à l'érection du monument. La margelle de puits découverte à Auvenet fut considérée comme pouvant servir de type, quoiqu'il fût bien prouvé que cette pierre n'avait jamais appartenu à la colonne. N'importe, on crut par ce moyen trancher la difficulté. Cependant, un autre inconvénient se présentait : un chapiteau isolé a ordinairement quatre faces; le modèle n'en avait conservé que deux plus ou moins apparentes. Les deux autres, entièrement frustes, ne permettaient plus aucunes conjectures sur la nature de leurs formes. Comme les deux premières offraient deux têtes emblématiques, l'une d'un vieillard à barbe, qui fut réputé Jupiter; l'au-

tre rayonnée, d'un jeune homme imberbe représentant Apollon, sculptées au tympan, on décida qu'on représenterait aux tympans du nouveau chapiteau deux têtes de divinités féminines, pour faire contraste, dont le choix fut abandonné à l'imagination de l'artiste. Voilà comment Diane et Minerve figurent aujourd'hui sur le chapiteau de la colonne.

Ce qui restait de l'antique colonne eut donc à supporter une surcharge considérable, 3 mètres 35 cent. de hauteur, tant en chapiteau qu'en prolongement du fût. N'importe, l'œuvre parut digne d'être transmise à la postérité par une inscription coulée en bronze, incrustée dans l'une des faces du piédestal inférieur; voici cette inscription :

IMPERANTE
CAROLO X
FELICISSIMO
DILECTISSIMOQUE PRINCIPE
ANTIQUISSIMUM HOC MONUMENTUM
TEMPORUM INJURIA DELETUM
IN PRISTINUM
RESTITUI JUSSIT
CAROLUS D'ARBAUD
COLLIS AUREI PRÆFECTUS

ANNO SALUTIS
M DCCC XXV.

Voilà, Messieurs, où en était l'archéologie dans le département de la Côte-d'Or, en 1825, avant la création de notre Commission d'Antiquités. Aucune voix assez puissante ne put s'élever pour arrêter cette profanation, délibérée et consommée administrativement. C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de provoquer l'enlèvement de

cette inscription. Son auteur, mieux inspiré, je n'en doute pas, se joindrait à vous, si cela était possible, pour la faire effacer.

Il n'y a donc de réellement antique et ayant appartenu au monument primitif dans la colonne de Cussy, telle qu'elle est aujourd'hui, que les parties centrales, inclusivement depuis le dé du piédestal octogone jusqu'à la quatrième assise du fût; les deux extrémités du monument sont postérieures, nous croyons l'avoir démontré.

Il nous reste à parler d'une circonstance singulière. Les restaurateurs de la colonne de Cussy avaient oublié une chose essentielle : c'est que, situé au milieu de propriétés particulières, le monument n'était abordable d'aucun côté, et les curieux ne pouvaient en approcher avant l'enlèvement des récoltes, sans s'exposer, de la part des gardes champêtres de la commune de Cussy, à des poursuites pour délits ruraux. Ce n'est qu'au commencement de l'année 1839, sous l'administration prévoyante de M. Chaper, alors préfet de la Côte-d'Or, que cet inconvénient a cessé d'exister. En effet, par actes sous seing privé en date des 20 février et 7 mars 1839, M. le Préfet fit, au nom du département, l'acquisition des terrains nécessaires à l'ouverture du chemin qui met la colonne en communication directe avec le chemin vicinal de Cussy à Grandmont, où il prend son embranchement non loin d'une fontaine dont les eaux viennent fertiliser la prairie. Grâce à ces soins vigilants, la colonne de Cussy peut être aujourd'hui abordée sans danger pour les visiteurs.

Nous avons essayé, Messieurs, de vous faire connaître la colonne de Cussy; les mutilations qu'elle a eu à subir, soit par l'effet du temps, soit par la main des hommes; les restaurations regrettables qui ont plus ou moins altéré son caractère primitif; l'une remontant à une époque trop reculée pour pouvoir en fixer la date; l'autre faite presque sous nos yeux, il y a un quart de siècle. Malheureusement, alors, l'étude des monuments était le privilége d'un petit nombre d'hommes studieux et n'intéressait qu'une minorité bien faible. Aujourd'hui que l'archéologie a fait d'immenses progrès, que des sociétés se sont formées dans presque toutes les parties de la France

pour veiller à la conservation de nos monuments nationaux qui font la gloire du pays, de pareilles profanations ne pourraient se reproduire, nous l'espérons du moins.

La première découverte faite auprès de la colonne de Cussy, dont il soit fait mention, remonte à l'année 1700. Deux gentilshommes bourguignons, MM. Morelet de Couchey et d'Écutigny, étant allés visiter la colonne, eurent la curiosité de faire fouiller au pied du monument, qui était, à ce qu'il paraît, livré alors aux entreprises du premier venu. L'ingénieur Thomassin, dans sa lettre sur la colonne de Cussy (1), donne ainsi les détails de cette exploration; il les tenait de M. Morelet lui-même :

« On fouilla d'abord du côté du midi, et à deux ou trois pieds de profondeur, on trouva des ossements de corps morts, quelques petites médailles de bronze et cinq ou six statues de pierre blanche, fort dure, de 9 à 10 pouces de hauteur, au col desquelles était pendu le phallus, symbole de Priape. N'ayant trouvé que cela, on se rebuta, et l'on cessa de fouiller. On n'a pu me dire, ajoute Thomassin, ce que sont devenues ces statues : c'est une véritable perte. »

Il paraît, d'après ce récit, que MM. Morelet et d'Écutigny n'étaient pas très-éclairés en archéologie. Comment! du premier coup de pioche on découvre des médailles, cinq à six statues (on n'en sait pas au juste le nombre, ces messieurs n'ont pas pris la peine de compter), et on se rebute, on cesse de fouiller, parce que l'on n'a trouvé que cela! Mais quel trésor voulaient donc trouver ces messieurs? Sans doute ils jugèrent du prix par la matière. Les médailles étaient de bronze, on ne les crut pas dignes d'être déterminées; les statues en pierre furent abandonnées, on ne prit aucun soin de garder pareille chose; et l'ingénieur Thomassin en est réduit à déplorer cette perte,

(1) Lettre en forme de dissertation de M. Thomassin, l'un des ingénieurs du roi, écrite à un de ses amis, sur la découverte de la colonne de Cussy et autres sujets d'antiquités de Bourgogne, brochure in-8°, 1725.

ne pouvant recueillir aucun renseignement sur leur existence, de la part de l'un des auteurs de la découverte.

Moreau de Mautour, dans ses Observations sur la colonne antique de Cussy en Bourgogne (1), qu'il écrivait à peu près à la même époque que Thomassin, rapporte la même découverte, avec cette différence, que ces statues, au lieu d'être en pierre, sont en bronze, et leur proportion serait de 14 pouces au lieu de 9 à 10. Mettant le phallus de côté, et cédant à cette manie d'alors, de vouloir déterminer ce que l'on ne connaît pas et qu'on n'a jamais vu, Moreau de Mautour ajoute : « Ces figures étaient des dieux lares ou domestiques, dont ils (les inventeurs) ne connaissaient pas le mérite. Elles furent envoyées à Paris à un brocanteur, qui les acheta pour les revendre : on n'a pas su ce qu'elles étaient devenues. »

Voilà deux versions bien différentes : nous penchons pour celle de Thomassin, qui tient de l'auteur des fouilles les détails qu'il rapporte. Et puis, malgré le peu de connaissances en antiquités que l'on doit supposer à MM. Morelet et d'Ecutigny, la présence de cinq à six statues en bronze de 14 pouces de hauteur n'était pas faite pour les dégoûter de poursuivre leur recherche, en n'appréciant même que le poids et la valeur de la matière. Ceci nous fait voir le degré de confiance que l'on doit ajouter à ces récits de découvertes qui changent complétement de nature en passant de bouche en bouche.

En 1703, rapporte Moreau de Mautour, « un magistrat du conseil, qui a une terre dans le voisinage de Cussy, eut la même curiosité : il fit ouvrir et creuser la terre au pied de la colonne : l'on trouva à 4 à 5 pieds de profondeur trois tombeaux de pierre qui renfermaient des ossements de corps humain, tous entiers, ayant au-dessus de leurs têtes des médailles romaines. L'on trouva aussi dans la terre la lame d'une épée antique de la longueur de 2 pieds, une garde de cuivre, des espèces de boucles de ceinturon de métal, des miroirs d'acier, et beaucoup d'autres choses. »

« Dans un champ défriché depuis 40 ans, écrit le même auteur,

(1) Voyez le *Mercure de France*, juin 1726, vol. 2.

au bas du village de Monceau, situé sur une hauteur, à 1/4 de lieue de la colonne, on a trouvé encore, en labourant la terre ou en creusant pour faire des fourneaux, plusieurs tombeaux de pierre pleins de cendres et d'ossements humains, et quantité de médailles romaines du Haut et Bas-Empire, mais beaucoup plus de ce dernier, Gallien, Claude le Gothique et Tétricus. »

Au mois de février 1716, M. Parisot de Crugey, maître des requêtes, fils d'un ancien procureur général au parlement de Bourgogne, entreprit de faire exécuter de nouvelles fouilles au pied de la colonne, dans l'espoir de trouver quelques objets qui fixeraient enfin l'opinion des antiquaires sur l'époque et la destination du monument. Thomassin rapporte une lettre de M. Tisserand, curé de Crugey, dans laquelle il raconte les détails de cette découverte, à laquelle il a lui-même assisté (1).

(1) M. Desbois, alors curé de Cussy, qui assistait aussi à cette fouille, en a dressé un procès-verbal, que l'on voyait jadis dans le registre de la paroisse de Cussy. Le voici, rapporté dans une lettre adressée à M. Vaillant par M. le maire de Cussy, trois mois après le passage de M. Millin dans cette commune :

« C'est avec le plus grand empressement, Monsieur, que je vous fais part de la note que j'ai trouvée en compulsant les registres de l'état civil de cette commune; elle est ainsi conçue : »

« Les 22, 23 et 24 avril 1716, M. Parisot, conseiller du roi et son avocat général » au parlement de Dijon, et seigneur de Creugey, poussé du désir de savoir le » sujet et la cause de la construction ou de l'édifice de la colonne de Cussy, a fait » piocher et fouir aussi profond que ladite colonne est haute, c'est-à-dire 24 ou » 25 pieds de deux côtés au-dessous d'icelle, en sorte que lui et plusieurs autres des » spectateurs traversèrent et passèrent dessous icelle, où l'on trouva six médailles » de différents empereurs, les ossements de quatre grands corps. Elle est soutenue » par une voûte et deux gros piliers, et sur ces deux piliers, deux pierres mons- » trueusement épaisses et grosses. Il espérait trouver quelques tables où il y aurait » quelque écrit pour l'instruction dudit édifice; mais lui et la bonne compagnie » qui l'assistait ont été privés de leur espérance. Il en fit faire une description; » il fit monter un homme au-dessus pour savoir si les pierres étaient creuses et » percées du haut en bas; mais non : il y avait seulement un creux d'environ un » pied, où apparemment les autres pierres emboîtaient, qui sont tombées; et le » curé dudit Cussy a été présent à tout ce que dessus, ce qu'il atteste véritable. »

Et a signé.

Suit le détail du passage de M. Millin à Cussy.

« On fouilla d'abord du côté du levant : on trouva à environ 3 pieds de profondeur les ossements de trois corps morts, la tête contre la colonne, chaque ossement en sa place, et six médailles en différents endroits, de moyen bronze, frappées au coin de l'empereur Antonin le Pieux. Ensuite on chercha du côté du couchant, où l'on trouva quelques ossements, et trois médailles semblables aux autres, mais plus gâtées. On continua de creuser des deux côtés jusqu'à faire un passage sous la colonne, de deux pieds de largeur, et haut à pouvoir passer debout d'un côté à l'autre, sans trouver rien de plus que les médailles ci-dessus. On mena ensuite M. de Crugey à un bois taillis à mi-côte des Chaumes d'Auvenet, à quelque deux cents pas de la colonne; on lui montra des tombeaux de pierre que l'on a découverts depuis quelques années, en faisant des fourneaux à charbon. On en ouvrit un qui paraissait ne l'avoir jamais été : on y trouva des ossements de corps morts, l'extrémité d'un sabre rongé par la rouille, et une espèce de boucle d'un ceinturon; on lui fit remarquer d'autres ossements sans tombeaux, mais seulement couverts de trois pierres plates appuyées l'une contre l'autre. »

L'ingénieur Thomassin ne peut s'empêcher de blâmer l'imprudente fouille dont il est question dans la première partie de la lettre. Cette fouille, au lieu d'être dirigée avec les sages précautions que comporte un but vraiment scientifique, semble au contraire avoir été faite sans intelligence, et avec une légèreté d'autant plus impardonnable, qu'elle compromettait la solidité du monument, et pouvait entraîner sa chute; car la colonne repose sur deux grandes pierres plates qui forment un quarré de six pieds, sous lesquelles la fouille a été pratiquée dans le sens longitudinal de la jointure des deux pierres. On aurait dû au moins remplacer l'excavation par un massif de maçonnerie; car les terres rapportées pour combler la fouille se sont affaissées, comme on devait le prévoir, et Thomassin a remarqué, quelques années plus tard, un tassement de 9 pouces environ. Tout semble donc avoir conspiré la ruine de la colonne de Cussy. Des curieux imprudents déchaussent sa base, et en ébranlent les fondations. Plus tard,

de téméraires restaurations viennent charger son sommet d'un poids considérable. Les barbares et les iconoclastes en ont souvent moins fait que ces dangereux amis de la science et des arts, poussés par un zèle trop ardent et inexpérimenté.

Quant à la découverte des tombes en pierre, dans les bois à mi-côte des chaumes d'Auvenet, elle s'est renouvelée à des époques successives. Ces tombes étaient devenues assez communes dans le pays, et les habitants s'en servaient, dit-on, pour faire abreuver le bétail. Cependant les sépultures d'Auvenet n'étaient pas toutes semblables : la plupart des corps ne sont pas renfermés dans des cercueils de pierre; les objets qui ont été trouvés près des corps n'ont pas été décrits avec assez de soin pour que l'on puisse en rien conclure. C'est une étude à faire que ces sépultures d'Auvenet et toutes celles qui sont répandues autour de la colonne, et une étude d'un haut intérêt. Mais pour qu'elle soit profitable à la science, il faut qu'elle soit exécutée, non pas par un vain caprice de curiosité, mais avec tous les soins nécessaires et un talent particulier d'observation, que les moindres circonstances en soient relatées, et que chaque objet découvert soit décrit minutieusement et conservé avec soin. Il faut être archéologue pour faire un tel travail, et point un simple curieux.

Gandelot (1) mentionne aussi ces découvertes, et ajoute que dans la suite, on a trouvé près de la colonne, des médailles d'Auguste et des empereurs qui l'ont suivi.

En parlant des sépultures du bois du Deffend, Grivaut de la Vincelle (2) rapporte qu'en 1770 on découvrit encore trois tombeaux sans inscription, renfermant des ossements, et une tombe longue et étroite d'une pierre aréno-quartzeuse qui ne se trouve qu'à trois ou quatre lieues de Cussy. « Ces tombeaux, dit-il, étaient nombreux et rangés symétriquement. »

(1) Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités, in-4°, 1772, discours préliminaire.

(2) Dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire.

Grivaut de la Vincelle signale une découverte plus ancienne, faite auprès de la colonne. Ce sont trois fragments de sculpture dont il donne la description suivante : « Les deux principaux sont d'un travail gaulois, et composés chacun d'une pierre haute d'un peu plus de 3 pieds (0,975 millim., large de 17 à 18 pouces (0,460 à 0,487 millim.), en forme de niche à fond plat. L'une est de forme ovale; l'autre est carrée à la partie inférieure, et se termine en angle par le haut. Sur la première est sculptée une figure d'homme vêtu du sagum, et tenant un gobelet et une bourse. La seconde est une femme dont les vêtements sont de forme différente et plus longs que ceux de l'autre figure; elle tient de même un gobelet, et sans doute une bourse dont la forme a été singulièrement altérée..... On en a trouvé aussi à Autun et dans les environs de Cussy, à Grandmont, à Vernusse, à Jours-en-Vaux, etc. »

« Le troisième monument de Cussy n'est qu'un fragment qui paraît avoir appartenu à un tombeau romain du Bas-Empire. C'est une pierre creusée en niche cintrée, et ornée dans la voûte du cintre d'une espèce de coquille. Cette niche est remplie par la partie supérieure d'une figure d'homme. »

Millin (1), qui a vu ces trois pierres incrustées dans le mur de la maison de M. Lejeune, à Cussy, ne nous dit pas à quelle distance de la colonne elles ont été trouvées. Il les désigne sous le nom de *Figures celtiques,* dans son atlas, où elles sont reproduites pl. XVII. Le texte de l'ouvrage n'est pas plus explicite : l'auteur se borne à faire remarquer que la figure qui se trouve dans deux de ces *pierres sépulcrales gauloises* tient un gobelet, comme il en a remarqué plusieurs à Dijon. Rien n'explique d'une manière précise le lieu et les circonstances de la découverte. Il est très-possible que ces monuments aient été trouvés à Cussy ou aux environs. Le fait est que l'art qui a présidé à leur confection n'a rien de commun avec celui que l'on distingue dans la colonne de Cussy.

(1) Voyage dans les départements du midi de la France, 4 vol. in-8°, avec atlas. Voy. 1er vol., p. 290.

Plus récemment, en 1823, lorsqu'il a été question de restaurer la colonne de Cussy, un tailleur de pierre de Monceau, adjudicataire du mur d'enceinte construit autour du monument, signalait à M. le sous-préfet de Beaune, par une lettre datée du 27 septembre 1823, la découverte qu'il avait faite précédemment, en fouillant près de la colonne, d'un squelette placé entre des tuiles romaines, près duquel il avait trouvé quatre pièces de monnaie; il offrait de les envoyer à M. le Sous-Préfet, et déclarait qu'il en avait encore trouvé trois en fouillant à quelque distance de là.

La dernière découverte qui a été faite près de la colonne, n'a pas jeté plus de lumière sur son origine que les précédentes : elle a eu lieu en creusant les fondations du mur d'enceinte, et a été signalée à M. le sous-préfet de Beaune par M. Morelot, dans un rapport du 17 novembre 1823. On a trouvé la tête d'une statue de grandeur naturelle, dans un état de mutilation qui fait supposer qu'elle a été enfouie dans la terre, après avoir été ainsi brisée. Cependant, l'auteur du rapport, ayant remarqué les traces d'un diadème, en conclut que cette tête appartenait à une statue de Junon, et, chose plus étrange encore! il est porté à croire que la colonne devait être entourée de piédestaux qui supportaient des statues analogues à chacune de celles renfermées dans les niches du piédestal. Sous cette tête on a trouvé une médaille petit bronze de l'empereur Constantin, très-bien conservée. Beaucoup d'autres médailles ont été trouvées par les ouvriers, qui, n'étant pas surveillés, s'en sont emparés. Cinq seulement ont été fidèlement remises, et ce ne sont pas probablement les plus précieuses. Ce sont : 1° un Marc-Aurèle Antonin M. B; 2° Crispina id., bien conservée; 3° Faustina id., fruste; 4° un Trajan présumé, G. B., entièrement fruste; 5° le petit bronze de Constantin, trouvé sous la tête.

« Ces médailles, ajoute le rapporteur, qui n'offrent rien de bien intéressant par elles-mêmes, ont, ce me semble, un haut degré d'intérêt sous un autre rapport : elles peuvent servir à prouver que le lieu où fut élevée la colonne, était le centre ou la place d'une ville

très-habitée et d'une dimension assez considérable. » Cette opinion bizarre est fondée sur la grande quantité de médailles, des premiers empereurs romains, trouvées depuis longtemps, et que l'on découvre tous les jours; ces médailles sont de César, Tibère, et des Antonins. On a trouvé, dit-il, plus d'un boisseau de médailles du Bas-Empire dans les champs de Cussy. Les terres à l'est de la colonne sont couvertes de débris de briques, de tuiles antiques, et d'énormes monceaux de pierres qui sont accumulés dans les champs; ce sont des matériaux qui proviendraient de vieilles constructions.

Le rapport mentionne aussi la découverte précédemment signalée au sous-préfet de Beaune par le tailleur de pierres de Montceau.

Plus de vingt auteurs ont écrit sur la colonne de Cussy; plusieurs artistes en ont dessiné les détails, qui ont été reproduits par de nombreuses gravures (1), et l'on est encore à se demander ce qu'était ce monument, l'époque et le but de son érection.

Il faut dire que la plupart de ces auteurs ont longuement disserté

(1) *Philibert de la Mare* a fait dessiner ce monument par le sculpteur Dubois. Nous admettrions volontiers la fidélité de ce dessin, quoique l'artiste, qui n'est pas archéologue, soit assez porté à rétablir les formes qu'il soupçonne, et son talent même l'excite à faire mieux que le modèle, dont il répugne à rendre les dégradations. Mais l'ingénieur Thomassin, qui paraît avoir vu ce dessin, affirme qu'il n'est pas fidèle, et que celui qu'il a vu entre les mains du père Oudin est plus infidèle encore. Le fait est que les copies qui en ont été faites ne rendent nullement les détails du monument.

Thomassin a dessiné le monument pour accompagner la description qu'il avait l'intention de publier dans ses Antiquités d'Autun; mais cet ouvrage n'a malheureusement pas paru.

Pasumot a dessiné la colonne; mais ce dessin, tel qu'il est gravé, n'est rien moins que fidèle. L'auteur a rétabli les attributs qu'il croyait devoir exister dans le principe, pour caractériser les divinités dont il expliquait la présence.

C'est avec ces dessins, copiés et recopiés avec plus ou moins de talent et de fidélité, que l'on a gravé des restaurations imaginaires, qui ont servi de base aux dissertations de la plupart des auteurs qui n'ont pas vu le monument, et même de ceux qui l'ont vu, mais qui n'ont pu le dessiner eux-mêmes.

sur la colonne sans avoir pris la peine de l'examiner eux-mêmes, s'en rapportant à des descriptions plus ou moins exactes, à des représentations plus ou moins infidèles. C'est particulièrement le caractère des figures du piédestal qui a formé la base des opinions émises par les savants, et c'est malheureusement la partie la plus dégradée du monument, par conséquent la plus incertaine. Il semble que dans un temps d'exaltation religieuse où l'on abattait les temples et les statues des divinités païennes, on se soit attaché à effacer, à détruire ces représentations, et particulièrement les symboles qui rappelaient des souvenirs de paganisme.

Quoi qu'il en soit, l'état de dégradation des figures du piédestal offrait naturellement du vague, de l'incertitude; ce vague, cette incertitude, laissait carrière à l'imagination : aussi ces dessins et ces descriptions ont donné des formes déterminées à des parties frustes ou fragmentées; chacun y a vu par les yeux de l'imagination, sans manquer de bonne foi dans certains cas, ce qui pouvait donner du poids à des conjectures, concorder avec des opinions faites à l'avance. De là, la diversité et les contradictions dans la reproduction et les descriptions du monument.

Pour justifier nos remarques et établir le degré de confiance que l'on doit accorder aux descriptions et représentations de la colonne qui ont été faites jusqu'ici, et que nous avons soigneusement comparées au monument lui-même, nous allons citer quelques-unes de ces contradictions.

D'après Montfaucon (1) et D. Martin (2), la figure planche 11, n° 5, représente un Jupiter imberbe, tenant avec sa main droite son manteau qu'il relève sur l'épaule. Selon Pasumot et Grivault, ce Jupiter est pourvu d'une longue barbe, tenant un long bâton de la main droite, le pied posé sur un globe. Selon Millin et le docteur Prunelle, cette même main droite tiendrait le foudre. Où les premiers ont vu une tunique,

(1) *Antiquité expliquée simplement*, tom. II.
(2) *La Religion des Gaulois*, tom. 2.

un bâton, ceux-ci voient le foudre. Le fait est que tous ces respectables auteurs se sont trompés; car le bas-relief en question ne porte ni globe, ni foudre, ni manteau. Le pied gauche repose bien sur un objet sans caractère, une pierre ou tout autre chose, qui n'a jamais eu la forme d'un globe. La figure est entièrement nue, à part un bout de draperie qui vient passer sur la cuisse gauche.

La figure qui suit à droite représente encore suivant les uns une femme casquée vêtue d'une tunique qui descend jusqu'aux pieds. Suivant les autres, c'est un jeune homme coiffé du bonnet phrygien, le haut du corps drapé jusqu'à la ceinture seulement, le reste nu : c'est *Ganimède* pour ceux-ci, *Hébé* pour ceux-là. D. Martin y voit *Andraste* ou la *Victoire*. Pasumot y découvre un *devin* ou *aruspice*. L'oiseau prétendu que l'on ajuste à cette figure mâle ou femelle est un *aigle* pour la plupart. Le docteur Prunelle y voit un *coq*, d'où il conclut que la femme est une *dryade* ou *druiade* dont il est fait mention dans les *Scriptores historiæ augustæ*. Encore ici point de traces de *poulet*, *aigle* ou *coq*, pas plus que de coiffure. La poitrine et les jambes annoncent un homme. Une légère saillie au bas du cou pourrait faire soupçonner un vêtement. Tout cela est fruste et on ne peut plus incertain.

Dans la figure suivante, on ne s'est pas contenté d'imaginer des formes: il fallait l'expression. D. Martin y voit un jeune homme coiffé d'une peau de chien marin. Pour d'autres c'est une peau de lion. N'importe: il y reconnaît les quatre symboles de *Pluton*. La posture, dit l'auteur de la Religion des Gaulois, est celle d'un homme *fatigué* qui attend l'issue d'un grand événement.

Le docteur Prunelle (1), qui a cependant copié la gravure de D. Martin à quelques variantes près, voit dans ce jeune homme l'attitude du plus *parfait repos*. A ses pieds, dit-il, est un chien qui, la tête levée vers son maître, paraît prendre une part réelle à la tranquillité dont il jouit. L'animal annonce que c'est un dieu *lare*. Pasumot, Grivaud et d'autres

(1) V. *Magasin encyclopédique*, août 1805.

partagent le même sentiment. Thomassin prétend que c'est un *Bacchus*, destiné à montrer que le pays où l'on a donné la bataille rappelée par la colonne, fournissait beaucoup de vin. Montfaucon et Moreau de Mautour ont pris la même figure pour un *Adonis*. Ces coiffures, ces emblèmes et ces expressions sont, bien entendu, le fruit de l'imagination. La statue paraît absolument nue, et tellement fruste, que le sexe en serait même très-difficile à déterminer.

Le bas-relief à droite est pour Montfaucon, D. Martin et beaucoup d'autres, une *Vénus*. Aussi la représentent-ils tenant une patère de chaque main. Pour Pasumot, Grivaut (1), Millin, Hugo, etc., ce n'est point une Vénus, non plus qu'une nymphe : c'est la divinité d'une rivière navigable, peut-être la Saône, ou tout ce que l'on voudra. Aussi la représentent-ils avec des cornes sur la tête, tenant, au lieu de patère, un aviron ou gouvernail de la main droite, et de la gauche une urne qui répand des flots, tout cela très-bien caractérisé, tandis que l'original présente une femme demi-nue sans attributs apparents : patères, cornes, urne, gouvernail, n'existent que sur les gravures que ces auteurs en donnent.

Nous pourrions faire ressortir les mêmes erreurs, les mêmes contradictions sur chacune des huit figures qui ornent le piédestal, à l'exception toutefois de la déesse Junon, sur la détermination de laquelle tout le monde est d'accord. En effet, c'est la mieux conservée de tout cet Olympe, et le paon qui l'accompagne offre encore des formes sur lesquelles il n'est pas trop possible de se méprendre (2).

(1) Dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquités et d'histoire, in-8°, 1810 à 1813.

(2) On est assez d'accord aussi sur la figure qu'on est convenu d'appeler l'*esclave*, le *barbare*, le *captif gaulois*, parce que ses deux mains croisées semblent liées et attachées devant lui. Cependant il est difficile d'admettre que les Romains, dont Corneille a dit :

> Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome
> A cru qu'être Romain c'était être plus qu'homme.
> *Mort de Pompée*, acte Ier, scène 1ère.

que les Romains, dis-je, si superbes et si jaloux de la suprématie de leurs dieux, aient placé un esclave, un barbare, un captif gaulois, un ennemi vaincu, comme

Nous en avons dit assez, je pense, pour prouver qu'il ne faut pas s'arrêter à ces descriptions, à ces représentations plus ou moins problématiques et contradictoires, quelquefois malheureusement produites pour le besoin d'un système préconçu.

Que l'on ne vienne pas nous dire que les détails que nous ne voyons plus aujourd'hui ont pu être mieux appréciés par nos devanciers, le monument étant moins détérioré de leur temps que du nôtre. Nous répondrons à cela que les détériorations datent d'un temps très-éloigné; que les formes étaient déjà assez incertaines lors des premières descriptions, pour que le même objet ait paru à des auteurs presque contemporains, représenter, aux uns une chose, aux autres une autre absolument différente. Nous en trouvons, du reste, une preuve surabondante dans ces mêmes auteurs.

En 1810, Grivaud de la Vincelle, qui a écrit d'après les notes laissées par Pasumot, s'exprime ainsi : « Les figures dont ce piédestal est orné ont été très-endommagées par l'injure du temps, autant que par l'ignorance ou la malice qui ont souvent porté les paysans à mutiler ce beau monument. » En 1807, Millin déclare que toutes les gravures de la

on voudra l'appeler, sur la même ligne, occupant le même rang, avec les mêmes honneurs que leurs divinités de l'ordre le plus élevé : pareille chose ne s'est jamais vue. Pourquoi cette figure ne représenterait-elle pas plutôt Saturne prisonnier et chassé du ciel par Jupiter?

L'auteur de l'*Encyclopédie méthodique* raconte, d'après Pausanias, que « Jupiter, devenu grand, détrôna Saturne; et après l'avoir traité comme Uranus avait été traité par son fils, il le précipita au fond du Tartare avec ceux des Titans qui l'avaient assisté dans cette guerre. *Les chaînes* dont on disait qu'il était chargé dans le Tartare n'étaient pas lourdes, elles n'étaient que de laine. On lui donnait tous les ans quelques jours de liberté. »

Cicéron, liv. II, *de la Nature des Dieux*, dit : « Toute la Grèce est imbue de cette vieille croyance, que Célus (on le nomme aussi Uranus) fut mutilé par son fils Saturne, et Saturne lui-même *enchaîné* par son fils Jupiter. Sous ces fables impies, ajoute Cicéron, se cache un sens physique assez beau..... »

Je serais assez porté à croire que le captif placé au rang des divinités qui ornent le piédestal de la colonne de Cussy, serait plutôt le dieu Saturne, qu'un barbare, un esclave ou un ennemi vaincu, auquel on ferait plus d'honneur qu'au vainqueur lui-même.

colonne sont inexactes, et donne lui-même une espèce de copie de celle de Pasumot. Le docteur Prunelle convient aussi lui-même que la gravure qu'il donne en 1805 n'est pas exacte. En 1726, Moreau de Mautour nous dit: « Les injures du temps ont un peu effacé les figures du piédestal.» En 1706, le père Lempreur s'exprime ainsi: « Le piédestal est orné de huit figures en bas-relief, dont il est difficile *d'apercevoir l'attitude,* à cause qu'elles ont beaucoup souffert des injures de l'air. » De Lamarre, au surplus, avait déjà tranché la question, en rapportant dans la vie de Saumaise l'opinion de cet illustre écrivain, qui, le premier des auteurs connus, s'est occupé de la colonne de Cussy, qu'il visita en 1629. Voici l'état dans lequel se trouvait le piédestal à cette époque : « Stylobatæ quoque figura octogona est, dimidii operis anaglyphis octo statuis ornata, quarum Herculis una est, Junonis altera, ceteras aut edax rerum tempus absumpsit, aut tempestatum injuria deturpavit, adeo ut vix secerni queant nisi proximè intuentibus. » (1) Les dégradations remontent donc à une époque très-reculée, comme nous le disions tout à l'heure. Cette dernière citation suffirait seule pour faire repousser ces emblèmes et ces représentations tout à fait problématiques.

Pour nous maintenir dans le vrai, ne portons nos investigations que sur ce qui existe aujourd'hui. Voyons le monument dans son état actuel; c'est pour vous le faire ainsi apprécier que j'ai cru devoir le dessiner de nouveau, avec tous ses détails, m'attachant à ne reproduire que ce qui est réellement perceptible à l'œil de l'archéologue impartial, qui n'a aucune opinion arrêtée, aucun système adopté à l'avance.

A présent que nous sommes tout à fait fixé sur la valeur des descriptions et des représentations du monument, et que nous pouvons mettre sous vos yeux un dessin consciencieux et fidèle, jetons un rapide coup d'œil sur les opinions émises par les auteurs qui nous ont précédés.

(1) Voyez Claudii Salmasii eruditorum principis vita autore D. D. Philiberto de la Mare, senatore divion., 16 maii 1687, mss., page 81.

1626. L'illustre Saumaise est le premier qui ait remarqué la colonne de Cussy, et appelé l'attention du monde savant sur ce curieux monument : aucun des auteurs qui ont écrit sur la Bourgogne ne s'en était occupé avant lui. De Lamarre en témoigne son étonnement, et formule à ce sujet contre ces auteurs un reproche assez énergique (1) dans la vie de Saumaise, qu'il écrivait en 1687. Il rapporte dans cet ouvrage l'opinion du savant bourguignon, qui, comme nous le disions tout à l'heure, visita la colonne en 1629. Après avoir mesuré et examiné avec soin le monument et sa position topographique, le docte Saumaise pense que cette colonne a été élevée en l'honneur de Jules César, après sa victoire sur les Helvétiens, qui, dégoûtés de leur rude climat et cherchant des champs plus fertiles, trouvèrent la mort dans ce pays, dont ils venaient s'emparer sans plus de titre que leur vainqueur. De Lamarre, qui partage ce sentiment, annonce que Jacob-Auguste Chevannes, de Dijon, doit discuter cette opinion dans une histoire des Eduens, qu'il préparait alors; lui-même a fait un travail à ce sujet, intitulé : *Conjectures sur la colonne de Cussy.* C'est ainsi qu'il l'énonce dans son *Historicorum Burgundiæ conspectus.*

1706. Le père Lempreur (2), qui vient ensuite, formule ainsi son opinion : « Cette colonne a été érigée en l'honneur de quelque prince gaulois, dont les cendres étaient dans cette pierre carrée (le prétendu couronnement ou pierre cornue). Les quatre canneaux étaient quatre lampes qu'on allumait lorsqu'on célébrait des sacrifices à sa mémoire. Ce large couronnement mettait à couvert les sacrificateurs : c'est tout ce que j'en puis dire. » Cette opinion se réfute d'elle-même, puisqu'il n'a jamais été question de cendres, et que cette pierre, qui n'est point carrée du reste, n'appartient pas à la colonne.

1724. Bernard de Montfaucon, qui ne connaît le monument que par une copie infidèle du dessin de Dubois, qui lui a été communiquée par Moreau de Mautour, donne une description imaginaire des

(1) Voyez page 80 de la *Vie de Saumaise.*

(2) Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquités, in-12, 1706.

figures du piédestal; puis il ajoute : « Reste à savoir à quelle fin on a fait une pareille colonne. Il faut avouer qu'elle est unique dans son espèce, et il y a grande apparence que c'est un mouvement de dévotion qui en aura donné l'idée à quelqu'un. Cette grande colonne, dont parle Grégoire de Tours, sur laquelle étaient Mars et Mercure ; celle-là, dis-je, n'avait rien de commun avec celle-ci, qui, selon la théologie gauloise, présente huit divinités ensemble : le nombre de huit entraît apparemment dans leur religion. Comme nous l'avons déjà dit, une autre chose qu'avait peut-être en vue celui qui fit faire la colonne, c'était d'ériger un monument où, de quelque côté qu'on vînt, on trouvât toujours une divinité qui se présentait en face. S'il avait d'autres idées, il serait difficile de les découvrir, et l'on ne pourrait en parler qu'en devinant.» Cette dernière phrase est vraiment la seule qui nous paraît fondée, et le savant bénédictin nous semble loin d'avoir deviné la pensée du fondateur : ce serait, en effet, un but assez puéril que celui d'élever un monument, pour que celui qui s'en approche ait toujours une divinité en face.

Montfaucon ne se contente pas de voir dans la colonne un monument privé, qu'il fait remonter à l'époque gauloise : on pourrait croire qu'il y voit les proportions et les caractères d'un temple. « La partie octogone de cette colonne, dit-il, qui, dans ses huit faces, nous montre huit statues, nous invite à le mettre parmi les temples octogones gaulois. » L'auteur de l'*Antiquité expliquée* n'a peut-être pas voulu dire autre chose, si ce n'est que la forme octogone du piédestal l'engage à en parler dans le chapitre de son livre où il est question des temples gaulois d'une forme analogue à celle de la colonne.

Février 1725. L'ingénieur Thomassin a examiné la colonne avec soin, et en a fait un dessin qui n'a pas été publié. Dans sa lettre écrite à un de ses amis sur la découverte de la colonne de Cussy et autres sujets d'antiquités de la Bourgogne, dont nous avons déjà parlé à l'occasion des fouilles qui ont été faites auprès du monument, il s'exprime ainsi au sujet des motifs de son érection : « Fondé sur la combinaison des lieux et du temps, et sur ce que César rap-

porte du chemin que firent les Suisses après leur passage de la Saône, jusqu'au jour de la bataille dans laquelle ils furent défaits, nous conjecturâmes que, selon toutes les apparences, cela s'était passé dans le pays des Eduens, et qu'il fut élevé (le monument) pour perpétuer la mémoire de la défaite des Suisses par le grand capitaine, lorsqu'ils voulurent aller s'établir en Saintonge. » Nous aurions désiré de la part de l'habile ingénieur une discussion plus sérieuse des faits sur lesquels repose sa conjecture.

Août 1725. Le savant président Bouhier, dans une lettre manuscrite adressée à Thomassin (rapportée par Grivaud), réfute l'opinion de celui-ci, et dit qu'il ne peut croire que la colonne soit plus ancienne que l'empereur Antonin. « Puisque l'on a trouvé des médailles de cet empereur sous le piédestal de la colonne, on ne peut douter, continue-t-il, qu'elles y aient été mises dans le temps qu'elle a été élevée. Ainsi il faut écarter la victoire de Jules César sur les Suisses, et même celle qui fut remportée sur Sacrovir, du temps de Tibère, non loin d'Autun. Il n'importe qu'on y trouve des médailles d'Auguste et d'autres prédécesseurs d'Antoine; car on a pu y en joindre quelques-unes, et cela était ordinaire. Je ne pense pas qu'on y en ait trouvé de ses successeurs : si cela était, il faudrait les nommer, car elles pourraient nous indiquer le temps de la colonne. En attendant, il me paraît que cela peut regarder quelques victoires des empereurs Probus et Maximien dans les Gaules, surtout du premier, qui y fit des choses merveilleuses; car, ayant trouvé tout le pays inondé de barbares qui s'y étaient emparés de soixante à soixante-dix villes des principales, il les en chassa après les avoir vaincus dans plusieurs batailles, où il leur tua plus de 400,000 hommes, et leur enleva toutes les richesses qu'ils y avaient amassées..... »

L'illustre président termine ainsi sa lettre : « On ne peut raisonner ici que par conjecture, et je ne propose celle-ci que jusqu'à ce qu'on m'en fournisse une meilleure. »

Le savant antiquaire ne cherche pas à faire prévaloir son sentiment par un vain étalage d'érudition; il ne dissimule pas la faiblesse

de ses preuves. En effet, la découverte de plusieurs médailles d'Antonin ne prouve rien en faveur de son opinion, puisque ces médailles d'Antonin n'étaient pas seules : il y en avait encore d'autres de différents empereurs, comme on l'a vu précédemment. Il y a plus : ces médailles n'ont pas été trouvées sous le piédestal de la colonne, mais bien autour du monument, ainsi que le rapporte un témoin oculaire, M. Tisserand, curé de Crugey, dans une lettre reproduite par Thomassin dans sa dissertation à ce sujet (1). Le procès-verbal dressé par M. Desbois, curé de Cussy, pourrait le faire entendre; mais il constate, en même temps, que ces médailles étaient *de différents empereurs*, sans désigner lesquels. Ces circonstances étaient donc trop incertaines pour asseoir un jugement, et la réserve du président Bouhier est on ne peut plus sage.

Juin 1726. — Moreau de Mautour présente une opinion différente, fondée toujours sur la découverte des médailles : il pense que, puisque le plus grand nombre des médailles recueillies près de la colonne sont des empereurs Gallien, Claude le Gothique et Tétricus (on en signale une seule de Claude), on peut, en conciliant ces médailles avec l'histoire, « déterminer le sujet et l'époque du monument, qui doit être, selon lui, du milieu environ du troisième siècle. » Claude le Gothique, succédant à Gallien en 269, au commencement de son règne, qui dura un peu plus de deux ans, vainquit les Goths et les Germains, qui s'opposaient à son passage. Durant cette expédition contre les Goths, la ville d'Autun, qui était du parti de Claude, se révolta contre Tétricus, et appela Claude à son secours. Ce prince, occupé à combattre les Goths, ne put répondre à cet appel. Tétricus assiégea la ville, et s'en rendit maître. « Ce siége ayant duré l'espace de sept mois, il est à *présumer* qu'il y eut, pour traverser ce siége, des actes d'hostilité ou une bataille entre ceux du parti de Claude et ceux du parti de Tétricus, dans la plaine de Cussy, à cinq lieues d'Autun, et que l'un de ces deux partis victorieux de l'autre a fait

(1) Voyez page 8 de la Lettre en forme de dissertation.

ériger cette colonne..... puisque, selon les termes de l'orateur Eumenius, les habitants d'Autun furent contraints de livrer leur ville aux rebelles Gaulois, *rebellibus Gallicanis portas reliquerunt.* Il faut croire que ce fut Tétricus qui fut le vainqueur du parti opposé dans la plaine de Cussy, où l'on fit construire cette colonne, comme monument de sa victoire, et que quelques-uns de ses généraux, qui avaient péri dans le combat, furent inhumés au pied de la colonne, ainsi que beaucoup d'officiers et de soldats, dont on voit les tombeaux répandus en plusieurs endroits, aux environs de la colonne. »

Voilà une nouvelle conjecture qui n'est pas mieux fondée que la précédente. Nous ne pouvons admettre avec Moreau de Mautour que ces quelques médailles de différents empereurs découvertes dans le voisinage de la colonne, rapprochées d'un lambeau d'histoire, suffisent pour déterminer d'une manière certaine le sujet et l'époque du monument. Que de faits historiques peuvent se rattacher à un monument par des suppositions! Sans doute, la présomption d'engagements entre les partisans de Tétricus et ceux de Claude durant ce long siége d'Autun est vraisemblable. Mais le lieu n'a rien de déterminé. Cette bataille supposée ne pourrait être considérée que comme un accessoire de l'affaire principale, qui était le siége. Or, Tétricus, maître d'Autun, ne serait pas allé à cinq lieues de là élever à l'écart le monument souvenir de sa victoire; il l'eût élevé dans la ville même dont il venait de triompher.

Eumène lui-même, dont le témoignage est invoqué par Moreau de Mautour, ne dit pas un mot qui puisse faire présumer l'érection du monument, lorsqu'il raconte les détails de ce siége, et fait valoir à Constantin la misère des Autunois, quand celui-ci se rendait de Trèves à Autun pour réparer les désastres qu'avait éprouvés cette malheureuse cité.

1727. — Dom Jacques Martin, sans s'occuper de l'événement qui a pu motiver l'érection de la colonne, la considère comme un monument de la religion gauloise. Toute sa savante discussion porte sur la détermination des figures du piédestal, auxquelles il donne des attri-

buts plus ou moins problématiques, n'ayant pas vu le monument, et s'en rapportant aveuglément à la représentation inexacte qu'en a donnée Montfaucon. C'est cette restitution absolument idéale, où le dessinateur s'est plu à tracer des symboles et des emblèmes qui n'ont jamais été vus dans l'original, que Dom Martin reproduit, et qu'il discute avec une assurance qui fait un singulier contraste avec ce début : « Les figures qui sont dans les niches de l'octogone parfait sont la plupart sans symboles, et par conséquent très-difficiles à reconnaître. Elles sont toutes de fort bon goût. Leur air tire sur le romain, partie sur le gaulois; et ce mélange, qui flatte infiniment la vue de tous les connaisseurs, est une énigme qu'on ne saurait presque deviner. » L'auteur de la Religion des Gaulois rapporte tout à son sujet, d'accord en cela avec le père Montfaucon, dont il s'est évidemment inspiré.

1753. — Piganiol de la Force (1), dans sa nouvelle description de la France, consacre un article spécial à la colonne de Cussy. Après avoir flétri d'un blâme sévère Moreau de Mautour, pour s'être attribué la découverte de ce monument, dessiné et décrit longtemps avant lui, il rappelle brièvement l'opinion des plus anciens auteurs qui s'en sont occupés. N'ayant pas vu le monument, il s'attache à la description qu'en a donnée Dom Martin; puis, en terminant, il paraît adopter le sentiment de Moreau de Mautour, qu'il résume ainsi : « Il faut qu'il y ait eu autrefois dans la plaine de Cussy une bataille donnée, après laquelle on éleva ce monument au vainqueur, qu'il (Moreau de Mautour) croit être Tétricus. »

1754. — Michault (2), dans ses mélanges historiques et philologiques, rapporte l'opinion du père Oudin et de l'abbé Germain, qui ont visité la colonne et fait faire quelques fouilles aux alentours. « Ils présumèrent, dit-il, que la colonne était un trophée érigé dans l'endroit le plus propre qu'il y eût en France à donner une bataille. . . . .

(1) *Nouvelle Description de la France*, in-12, troisième édition, tom. IV.
(2) *Mélanges historiques et philologiques*, tom. II.

D'où ils conclurent que ce magnifique obélisque marquait précisément la place où César vainquit Orgétorix, avec les Suisses au nombre de trois cent mille. Tout semble, il est vrai, ajoute-t-il, favoriser cette conjecture, et la distance d'Autun exprimée par César, et la commodité du lieu. » Michault, tout en adoptant l'opinion du père Oudin et de l'abbé Germain, la considère comme une conjecture, celle toutefois qui lui paraît la plus vraisemblable.

1765. — Pasumot est un des auteurs qui se sont occupés le plus sérieusement de la colonne de Cussy; il l'a dessinée, mesurée, et avait préparé sur ce sujet les éléments d'une dissertation que la mort ne lui a pas permis de publier. Toutefois, en parlant de la voie romaine d'Autun à Besançon, dans ses mémoires géographiques sur quelques antiquités de la Gaule, il exprime ainsi son opinion : « Je n'ai vu de ce chemin que la partie comprise entre Autun et Gigny. D'Autun il va à Sully, puis à Morgelle; de là il monte une côte pour descendre à Thury; il remonte ensuite pour redescendre à la chapelle de Rouvray, d'où il va à Cussy. Au sortir de ce village, il passe au pied d'une colonne antique et singulière (peut-être unique dans le royaume), qui, selon toute apparence, est un monument sépulcral, et qui a fait surnommer le village Cussy-la-Colonne. »

Grivaud de la Vincelle, qui a eu communication des manuscrits de Pasumot, et qui a publié un volume de ses dissertations et mémoires sur différents sujets d'antiquité et d'histoire, rapporte ainsi l'opinion du savant ingénieur sur la colonne de Cussy : « Pasumot pensait que la colonne était un monument sépulcral érigé sous le règne d'Antonin le Pieux, à la suite et à l'occasion de quelque événement mémorable qui se serait passé en ce lieu même. Enfin, il n'était pas éloigné de croire que la cavité du chapiteau avait recélé l'urne qui renfermait les cendres d'un général mort les armes à la main, et qui serait représenté par le captif du piédestal. » Grivaud ne nous dit pas par quel motif Pasumot fixait l'époque de l'érection de la colonne au règne d'Antonin. Quant à la pensée de l'urne placée dans la cavité du chapiteau, c'est une conjecture sans aucune espèce de fondement, re-

nouvelée du père Lempreur, à laquelle Pasumot lui-même n'avait pas une foi bien grande.

1772. — L'abbé Gandelot, dans le discours préliminaire de son Histoire de Beaune, rappelle brièvement les opinions émises par ses devanciers ; puis il ajoute : « Il y a plus d'apparence qu'elle (la colonne) a été élevée en mémoire de la célèbre victoire de Jules César sur les Suisses, par Auguste, son fils adoptif et son successeur à l'empire. Il la plaça dans l'endroit où César, trois jours après la bataille, reçut les députés et les soumissions des vaincus. La médaille, du reste, qui en fixe l'époque, doit se trouver entre la première et la seconde pierre de l'édifice. » Le ton d'assurance avec lequel l'historien beaunois affirme la présence de la médaille qui doit déterminer l'époque de l'érection du monument, doit paraître au moins singulier. Nous n'admettons pas ces sortes de révélations en matières archéologiques, et l'on n'ira pas détruire le monument pour vérifier une assertion aussi problématique.

1778. — Courtépée (1) se borne, dans sa Description du duché de Bourgogne, a répéter, d'après Pasumot, que cette colonne, « unique dans le royaume, est, selon toute apparence, un monument sépulcral. »

1799. — Legrand d'Aussy (2), dans son savant mémoire sur les anciennes sépultures, énumère les premiers auteurs qui ont disserté sur la colonne de Cussy : Saumaise ; Lamarre ; le géographe Sauson, qui publia en 1704 une carte de l'évêché d'Autun, dans laquelle il indique la colonne de Cussy ; Lempreur, qui rappelle les découvertes faites au pied du monument ; puis il s'écrie avec indignation : « Après une telle publicité, quel homme pouvait être assez hardi pour parler du monument comme inconnu avant lui, et pour s'en attribuer la découverte? C'est pourtant ce que fit à Paris Moreau de Mautour, membre de l'académie des belles-lettres. Il possédait une

(1) *Description du Duché de Bourgogne*, tom. III, page 34.
(2) *Mémoires de l'Institut*, in-4°, tom. II, an VII.

copie du dessin qu'avait commandé Lamarre. Ce dessin, il le livra comme sien à son confrère de l'académie, Montfaucon, qui, l'ayant adopté de confiance, le fit graver, et le publia en 1724, avec des éloges pour *l'habile homme qui avait déjà enrichi la république des lettres de beaucoup de monuments semblables.* »

» Il n'était pas possible que Mautour jouît longtemps du fruit d'une pareille outrecuidance. Dès l'année suivante, un homme qui travaillait à une histoire des antiquités d'Autun, Thomassin, ingénieur, écrivit pour réclamer contre ces prétentions, et ce n'est pas le seul reproche qu'il lui adresse. »

» Après avoir rapporté différents faits que je viens d'exposer, il avance que Mautour, loin d'avoir découvert le monument, ne l'avait même jamais vu, et qu'il n'en parlait que d'après une copie du dessin de Lamarre, qui lui avait été envoyé de Dijon; copie, ajoute l'ingénieur, fort inexacte, et *qui manque de vérité en bien des endroits.* »

Legrand d'Aussy fait ressortir les contradictions des différents auteurs sur la description et le but du monument. « Lempreur seul, dit-il, paraît avoir rencontré la vérité. Selon lui, c'est un tombeau; et en effet, les fouilles ont prouvé qu'il avait raison. Mais il croit que c'était le tombeau d'un prince gaulois, dont il avait placé les cendres au couronnement de la colonne. Et moi, dit-il en terminant, d'après les nombreux ossements et les squelettes qu'on trouva, je pense que ce fut une sépulture de famille. J'ajouterai que cette famille était gauloise, puisqu'elle a fourni tant de morts, ce que n'aurait pu faire un Romain établi passagèrement avec la sienne dans les Gaules; qu'elle dut être une des plus considérables d'entre les Eduens, puisqu'elle avait un tombeau si magnifique; que sans doute elle était attachée au parti ou au gouvernement romain, puisqu'elle avait donné à ce tombeau des formes romaines; enfin, que de ces médailles d'Antonin, on ne peut rien conclure pour le temps où il fut construit, parce qu'il a pu durer longtemps et servir encore à la famille sous le règne d'Antonin, après avoir été fait sous César ou sous Auguste. »

Sans aucun doute, la présence d'ossements humains trouvés au-

près de la colonne indique une sépulture; mais rien ne prouve que ce soit une sépulture civile plutôt qu'une sépulture militaire. Puisqu'on a trouvé tant de morts, dit M. d'Aussy, ce doit être une famille gauloise : cette famille serait véritablement innombrable, puisque l'on trouve des ossements et des squelettes, non-seulement près de la colonne, mais dans toute la plaine de Cussy, le bois du Deffend, et bien au delà. L'importance du monument lui-même n'engage pas à le ranger parmi les monuments privés : il faudrait des preuves plus solides pour faire accueillir une opinion qui n'est en réalité qu'une nouvelle conjecture plus ou moins vraisemblable.

1805.—Le docteur Prunelle s'attache particulièrement à expliquer, à l'aide d'une vaste érudition, les figures du piédestal octogone. Malheureusement, son explication a pour base des restaurations et additions tout à fait arbitraires, représentées sur la gravure qu'il donne de la colonne, et il convient lui-même que cette représentation pèche par l'exactitude. Quoi qu'il en soit, il finit par conclure de la réunion de ces divinités, des rapports qui les lient entre elles, ainsi que de ceux qu'elles entretiennent avec les faits principaux de la vie de Maximien Hercule, « que ce monument a été érigé à cet empereur après sa victoire sur les Bagaudes, » par la reconnaissance des Eduens, qu'il avait délivrés de ce ramas de brigands, qui ne subsistaient dans les Gaules que par leurs rapines, et qui avaient livré au pillage la ville d'Autun elle-même, et ravagé tout son territoire.

« La bataille où Maximien parvint à les exterminer, dit Prunelle, se passa sans doute dans la plaine de Cussy; » et, pour preuve, il s'écrie : « Certes, aucun théâtre n'était plus propre à éterniser la mémoire du vainqueur que les lieux témoins de son triomphe. C'est en partie, continue-t-il, pour n'avoir pas fait cette observation, que plusieurs personnes ont été portées à croire que la colonne de Cussy était un monument funéraire : ce qui est impossible, parce que ces monuments s'élevaient toujours sur la cendre des personnes à qui ils étaient consacrés. » L'auteur cite plusieurs exemples de ce fait, puis ajoute, pour compléter son raisonnement : « Or nous avons vu dans les

passages cités des lettres du curé Thomassin (1) que rien de semblable n'a été trouvé sous la colonne de Cussy. Ces mêmes lettres font mention d'une circonstance qui n'est pas moins importante : c'est que les cadavres ensevelis autour de la colonne ont été rangés de manière à ce que les crânes en touchassent la base, précaution qu'on ne remarque point dans les circonstances ordinaires, et qui annonce, selon la remarque du président Bouhier (2), que ce monument a été élevé pour consacrer le souvenir d'une grande victoire. D'un autre côté, la quantité d'ossements humains qu'on découvre tous les jours dans la plaine de Cussy montre évidemment que cette plaine a été le théâtre d'une grande bataille. »

Sans doute, et la plupart des auteurs qui ont traité cette question reconnaissent, avec le docteur Prunelle, la probabilité d'une grande bataille livrée dans cet endroit. Mais que cette bataille soit la défaite des Bagaudes, c'est ce que l'on ne peut admettre. Chacun sait que ces Bagaudes ou révoltés n'étaient autres que des paysans, la plupart chrétiens (3), qui, vers l'an 285, prirent les armes, poussés au désespoir par les vexations et les persécutions des autorités romaines. Ils formèrent des bandes redoutables, contre lesquelles Dioclétien envoya Maximien, qu'il venait de s'associer à l'empire. Que les Bagaudes aient poussé leurs ravages jusqu'à Autun, et se soient emparés de cette ville; qu'après un siége de sept mois (4), ils en aient été chassés : cela ne prouve pas qu'ils aient été anéantis dans la plaine de Cussy; rien n'établit qu'ils ont eu le moindre engagement dans ce lieu. Les auteurs latins qui parlent du siége d'Autun ne disent pas un mot à l'appui de cette conjecture de Prunelle. Un monument élevé « par la reconnaissance des Eduens » en mémoire

(1) C'est sans doute du curé Tisserand qu'a voulu parler ici le docteur Prunelle.

(2) Lettre à Breitinger, qui fait partie de la correspondance inédite.

(3) *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par de Mézeray, in-4°, 1717. Voyez tom. Ier, page 110.

(4) Ce siége est le même dont parle Moreau de Mautour, où il n'est pas question des Bagaudes.

de la victoire qui délivra Autun des Bagaudes, n'est donc qu'une supposition sans fondement. Et pourquoi placer ce monument dans un endroit isolé, à six lieues du théâtre de la victoire qu'il était destiné à rappeler?

Le fait est que Maximien vainquit les Bagaudes, et ne s'arrêta qu'après les avoir exterminés, non pas à Cussy, mais près de Paris, dans une presqu'île que forme la Marne, un peu au-dessus de son confluent avec la Seine. C'est dans un château fort, situé dans cette presqu'île, que se retirèrent les derniers débris de leurs bandes; ils fortifièrent cette position, en fermant par un fossé large et profond l'isthme compris entre les deux rivières. « Ils y soutinrent un long siége, dit l'auteur de l'Histoire générale de France (1). Bloqués par terre et par eau, ils eurent à subir les angoisses de la famine et les périls d'un assaut. Maximien lui-même pressait les travaux du siége et dirigeait les attaques..... Enfin réduits aux abois, ils furent forcés dans leurs retranchements et passés au fil de l'épée. Le vainqueur fit raser la forteresse, et ne laissa subsister que la coupure. Ce lieu, auquel la tradition populaire donnait encore au VIIIe siècle le nom de *Castrum Bagaudorum*, se nomme aujourd'hui *Saint-Maur-des-Fossés*, à cause du fossé profond qui fermait le camp. » Depuis ce temps, il n'est plus question des Bagaudes (2).

Peut-on supposer raisonnablement qu'un monument élevé en mémoire de la délivrance d'Autun, eût été érigé ailleurs que dans la ville même? D'un autre côté, si l'anéantissement des Bagaudes eût motivé l'érection d'une colonne, ce n'est pas à soixante-dix lieues de l'endroit où l'action s'est passée qu'on serait allé l'ériger. Ces deux conjectures, on le voit, n'ont aucune espèce de fondement.

1807. — Millin, qui ne paraît pas avoir approfondi la question, est très-disposé à adopter le sentiment du docteur, sur la destination de la colonne. Il convient cependant que « l'opinion de M. Prunelle ne

(1) *Histoire générale de France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par A. Hugo, 1836, 5 vol. grand in-8°. V. tome I, page 299.

(2) *Abrégé chronologique des Empereurs*, par Adrien Richer. V. tom. II, page 388.

peut être pleinement démontrée, » et la considère, en définitive, comme une conjecture qu'il adopterait volontiers en partie; puis il ajoute: « Cette colonne a certainement été élevée pour éterniser le souvenir d'une victoire obtenue dans ce lieu, vers le règne de Dioclétien et Maximien; mais je crois aussi qu'elle fut consacrée au général romain qui l'avait remportée, et à qui elle avait coûté la vie. » Millin, comme on le voit, n'aborde pas les preuves, et se contente d'ajouter accessoirement une nouvelle conjecture à l'opinion principale, qu'il regarde lui-même comme fort incertaine.

1810 à 1813. — Grivaud de la Vincelle convient avec franchise qu'il n'a pas vu la colonne, et que la description qu'il en donne est entièrement tirée des dessins et manuscrits de Pasumot : c'est là qu'il a puisé les éléments de sa savante dissertation, quoique son sentiment diffère complétement de celui de l'habile ingénieur. Il est à regretter que Grivaud n'ait pas vu le monument qu'il décrit. Pour en faire une juste appréciation, il faudrait tout au moins un dessin d'une parfaite exactitude, cette appréciation étant le point de départ qui sert à fixer l'époque du monument, époque à laquelle l'auteur rattache le fait historique qui aurait donné lieu à cette édification.

« Les proportions de la colonne, l'exécution des figures, le style, et enfin tout l'ensemble de ce monument, dit Grivaud, annonce bien quelque goût; mais la belle et noble architecture qui florissait dans les temps du Haut-Empire, n'admettait ni pans coupés, ni cette alternative d'angles et de cintres, non plus que des chapiteaux d'un genre singulier, et destitués des ornements ordinaires. On trouve la preuve de cette différence dans les monuments du siècle d'Auguste qui existent encore à Autun. Il faut donc chercher la construction de notre monument dans un temps où les arts commençaient à dégénérer, en s'éloignant de leur première perfection. »

Les motifs qui font reporter l'érection de la colonne au temps de l'art dégénéré, par notre savant antiquaire, portent particulièrement sur le prétendu chapiteau découvert à Auvenet, et le piédestal infé-

rieur. Nous avons établi précédemment que ce chapiteau n'appartient pas à la colonne, et que ce piédestal est une restauration postérieure (1).

Grivaud se croit obligé d'abandonner ainsi l'opinion de Saumaise adoptée par d'autres érudits, et cherche à combattre ce sentiment par l'observation suivante. « César, dit-il, battit les Suisses dans une plaine assez vaste pour contenir deux cent mille hommes. Cette plaine était bornée par deux collines, et située à dix-huit milles d'Autun (12 lieues gauloises, et qui équivalent à 6 des nôtres à peu près). La distance de Cussy s'accorde bien avec celle-là; mais le fond dans lequel est placée la colonne n'est pas assez vaste pour contenir une nombreuse armée, » comme si l'armée devait être concentrée dans l'emplacement de la colonne, et ne pouvait s'étendre dans les vastes terrains qui l'environnent, et dont la configuration se rapporte si bien au détail de l'action rapporté par César lui-même dans ses Commentaires (2)! Grivaud de la Vincelle, au surplus, n'a pas visité les lieux, et n'est pas bien fixé sur celui où cette bataille a été donnée. Il croit de préférence que l'action a dû se passer dans le Bourbonnais ou le Charollais.

(1) L'alternative de cintres et de frontons dans les niches, donnée par Grivaut comme preuve de dégénérescence, n'en est pas une. Dans les monuments dégénérés, on trouve des cintres accolés sans alternatives de frontons, comme dans les monuments de la bonne époque on remarque aussi des cintres alternés de frontons ou de forme carrée : témoin le beau monument sépulcral qui se voit à Rome près la porte de Capoue, sur la route de Naples; le pont *di Rimini*, fait sous Auguste, dont les belles arches cintrées sont séparées par des niches à fronton; le monument érigé par l'empereur Claude pour l'aqueduc des eaux, *Claudia et Aniène nouvelle*, alternées de cintres et de frontons. Ces détails sont donc tout à fait insignifiants.

Il en est de même quand on parle de la simplicité des monuments antiques. Quoi de moins simple et de plus couvert d'ornements et de bas-reliefs que les colonnes Trajane et Antonine! On confond souvent la simplicité d'ensemble avec la simplicité de détails.

(2) Voy. à ce sujet la *Notice sur le village de Champignolles*, par M. Lavirotte, insérée dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, tom. I, page 231, accompagnée du plan de la bataille livrée par César aux Helvétiens.

Grivaud de la Vincelle apprécie à son point de vue les opinions émises par ses devanciers, puis arrive enfin à formuler ses propres idées, qu'il ne présente qu'avec une réserve prudente et comme une nouvelle conjecture qui lui paraît plus vraisemblable que celles qui ont été émises avant lui. « Je ne saurais, dit-il, déterminer précisément la bataille qui paraît avoir été livrée dans la petite plaine de Cussy; mais je pense qu'elle se donna pendant le règne de Constance, et que ce fut en son honneur que la colonne fut placée. Ce prince avait reçu, comme son père adoptif, le surnom d'*Hercule*, et rien ne s'oppose à ce qu'on ait voulu le représenter sous les traits de ce héros, dans le piédestal de notre monument. C'était lui qui avait fait réparer Autun et relever le Capitole de cette ville. Ne serait-ce pas en mémoire de ce bienfait que les trois divinités capitolines auraient été placées sur la colonne? Le captif représenterait figurément et collectivement les différentes nations que Constance avait vaincues, telles que les Allemands et les Bourguignons dans les Gaules, qu'il pacifia; les Calédoniens et les Pictes dans l'Angleterre, qu'il réunit à l'empire. L'attitude du repos est l'emblème de la paix dont les Gaules jouissaient sous ce prince. Enfin, les divinités locales, telles que le lare et la nymphe des eaux, avaient une signification particulière qu'il me paraît d'autant moins facile d'expliquer, qu'elle doit avoir un rapport direct avec l'*événement inconnu* qui a donné lieu à la construction du monument. »

On voit déjà que lorsqu'on s'aventure dans le vaste champ des suppositions et que l'imagination fait les frais de la réalité, on peut aller bien loin. Aussi l'auteur ne s'arrête pas en si beau chemin; et, malgré sa réserve et ses formes dubitatives, il entre dans les détails de *l'événement inconnu*. « Au moment, dit-il, ou Constance Chlore, surpris avec un faible détachement de ses troupes par une puissante armée d'Allemands, fut obligé de se renfermer dans la ville de Langres, ses généraux étaient sans doute occupés, avec le reste de ses forces, à combattre d'autres ennemis. Ce fut peut-être à cette époque, et près de Cussy, que fut donnée la bataille dans laquelle les Romains triom-

phèrent; et ce fut à la suite de cette victoire que les vainqueurs volèrent au secours de leur prince, qui se mit à leur tête et tua 60,000 Allemands. »

« Constance fut blessé dans cette bataille; mais il défit et repoussa ses ennemis : cet événement est sans contredit le plus considérable du règne de ce prince, et je suis très-porté à croire que c'est celui dont on a voulu conserver le souvenir par la colonne de Cussy. Le Lare qui fait partie des figures du piédestal, indiquerait le génie protecteur, la divinité locale qui inspira aux généraux de Constance l'idée de voler à son secours ; et la Nymphe qui suit immédiatement le Lare représenterait la rivière au bord de laquelle fut livrée la grande bataille dont ce prince sortit victorieux. »

Après avoir établi l'existence de la voie romaine d'Autun à Langres passant près de la colonne de Cussy, Grivaud, qui avait contesté à Saumaise la possibilité d'une bataille importante dans le voisinage de Cussy, écarte l'objection pour lui-même, et continue : « Ce fut après une affaire plus ou moins importante qui se passa dans la plaine de Cussy, que les troupes de Constance se rendirent à marches forcées auprès de lui, et contribuèrent par leur nombre et leur valeur à la défaite des Allemands. Je ne vois donc dans la colonne qu'un monument triomphal que la reconnaissance des Eduens et l'attachement des légions consacrèrent au prince qui sut enchaîner la victoire et ramener l'abondance et la paix dans ces contrées, qui avaient été si longtemps le théâtre de la guerre et du carnage. »

Quant aux sépultures trouvées au pied de la colonne, Grivaud pense qu'elles sont postérieures à l'érection du monument.

Cette conjecture ne nous paraît pas plus vraisemblable que celle du docteur Prunelle. Comment admettre, en effet, que l'on soit allé élever près d'Autun un monument commémoratif d'une victoire qui a eu lieu sous les murs de Langres. Rien n'établit que l'armée romaine qui vint au secours de Constance enfermé dans la ville de Langres suivit la voie d'Autun à cette ville; encore moins qu'il y eut un engagement avec les troupes allemandes dans la plaine de Cussy,

puisqu'elles tenaient Constance bloqué dans la capitale des Lingons. Le témoignage d'Eutrope, dont se prévaut Grivaud de la Vincelle, tourne évidemment contre lui. Voici en quels termes l'historien latin rapporte cet événement : (1) « A Constantio Cesare in Galliâ pugnatum est circà Lingonas. Die unâ adversam et secundam fortunam expertus est; nam cùm repentè barbaris ingruentibus intra civitatem esset coactus, tam præcipiti necessitate, ut clausis portis, per murum funibus tolleretur : vix quinque horis mediis adveniente exercitu, sexaginta ferè millia Alemannorum cecidit. » Cette bataille supposée dans la plaine de Cussy n'a donc aucun fondement : les Allemands, tenant Constance bloqué dans la ville de Langres, ne pouvaient se faire battre à Cussy (28 lieues plus loin) dans le même moment. Il est vrai que Grivaud nous dit plus haut que les généraux qui volèrent au secours de Constance étaient probablement occupés à combattre d'autres ennemis. Les ont-ils vaincus? C'est une question qui n'a rien de commun avec la défaite des Allemands près de Langres, qui serait, d'après Grivaud, le motif de l'érection de la colonne à Cussy.

1821.—M. Girault (2) arrive avec l'assurance d'avoir trouvé le mot de l'énigme, persuadé que son explication doit fixer désormais le point d'histoire si contesté.

M. Girault n'est pas monumentaliste : aussi ne s'en rapporte-t-il pas à son propre jugement pour apprécier le monument. Il est même très-probable qu'il ne l'a point visité, quoiqu'il en donne une description plus ou moins exacte, calquée sur celle de ses prédécesseurs, dont il rappelle brièvement les opinions diverses. « Puisque les connaisseurs, dit-il, ont reconnu que la colonne de Cussy est d'une ordonnance bien entendue, d'une belle proportion, d'une exécution soignée, que ses emblèmes sont la marque certaine d'un siècle où le goût romain avait fait des progrès dans les Gaules, que son style est des plus beaux jours de l'ancienne Rome, elle ne peut se rapporter

(1) Eutrope, lib. IX.

(2) Dissertation sur l'époque et les causes de l'érection de la colonne de Cussy. Dijon, 1821.

au temps ni de Claude II, ni de Tétricus, ni de Probus, ni de Dioclétien, ni de Maximien Hercule ou Constance Chlore, sous lesquels l'art était en pleine décadence depuis plus d'un siècle. »

Voilà donc l'auteur fixé sur un point principal, l'époque, d'après une opinion qui n'est pas la sienne, il est vrai; mais il s'en *rapporte à celle des connaisseurs*. Maintenant, il s'agissait d'y rattacher un fait assez considérable pour motiver l'érection d'un monument, c'est dans Tacite que M. Girault a fait cette découverte (1). Laissons parler l'auteur : « Tacite nous apprend, dit-il, que l'an 21 de Jésus-Christ, sous le règne de Tibère, Florus chez les Trevirois, Sacrovir chez les Eduens, levèrent l'étendard de la révolte. Les insurgés de Trèves furent bientôt dissipés; mais il n'en fut pas de même de ceux d'Autun. Sacrovir s'était emparé de cette ville, y avait enrôlé toute la jeunesse des Gaules qui y était pour étudier les arts libéraux.... Bientôt il eut 40,000 hommes sous ses ordres. L'inquiétude devint grande dans Rome sur les conséquences que pouvait avoir la révolte de Sacrovir. » Après avoir décrit les détails du combat livré par C. Silius à la tête de deux légions romaines contre Sacrovir, chef des insurgés, M. Girault ajoute que « Tibère informa le sénat de cette insurrection et de la manière dont elle avait été réprimée. Il expliqua que la dignité de l'empire ne permettait pas à son chef de quitter Rome pour quelques troubles dans des villes éloignées; mais qu'à présent qu'il ne pouvait être accusé d'avoir donné trop d'importance à une insurrection peu à craindre, il irait sur les lieux voir le dommage et le réparer. Par ce récit, dit l'auteur, on voit l'importance que Rome attachait à la défaite de Sacrovir, et par conséquent les motifs de l'érection d'un monument pour éterniser la victoire qui avait mis fin à ses alarmes et pour consacrer le triomphe de ses légions sur les troupes d'un rebelle. »

Par ce récit nous voyons, au contraire, le peu d'importance que Tibère attachait à cette insurrection *peu à craindre*, et pour la ré-

(1) Le président Bouhier, dans sa lettre à Thomassin, avait déjà parlé de ce fait.

pression de laquelle il se contenta d'envoyer un de ses lieutenants, la *dignité de l'empire ne lui permettant pas de quitter Rome pour quelques troubles dans des villes éloignées;* il ne juge pas même que cela vaille la peine d'en instruire le sénat avant la répression.

Après avoir essayé d'établir par les dispositions stratégiques probables des deux adversaires, que le combat a dû être livré dans les environs de Cussy, l'auteur s'écrie : « Une colonne est érigée au lieu de la bataille : c'était *le vœu du sénat et de l'empereur.* »

« Cette colonne porte pour emblèmes d'abord le maître des dieux entre Ganimède et Junon; c'est l'hommage rendu en premier ordre à la divinité; puis Sacrovir vaincu (le captif) entre la déesse de la guerre et le vainqueur caractérisé par Hercule, sujet du triomphe; la Saône ou l'Arroux, représenté par une Naïade, et la Gaule personnifiée par un Lare, divinité spéciale du canton : c'était la part des habitants du pays. »

« On n'a point trouvé de sépulture sous la colonne, parce que Silius, le vainqueur, ne périt point dans cette action.... On a signalé plus loin beaucoup d'ossements, et même des débris d'armures : ce sont ceux des militaires qui périssent dans le combat. »

« La colonne de Cussy est donc le monument voté par le sénat pour la défaite de Sacrovir par Silius, l'an 21 de Jésus-Christ. »

Voilà les vœux du sénat et de l'empereur transformés en un vote qui n'est, comme les vœux supposés, qu'une conjecture, une assertion sans preuve de la part de l'auteur. Lorsque l'on a la prétention de clore toute discussion sur un point historique, il faut au moins administrer ses preuves. Disons-le donc, M. Girault n'a fait qu'embrouiller le débat, en ajoutant une conjecture nouvelle à toutes celles qui ont été présentées avant lui.

1836. — A. Hugo, dans son Histoire générale de France, fait une description de la colonne et des figures du piédestal. Cette description est composée d'après la gravure qu'il en donne, et qui est une restauration faite à plaisir, calquée sur d'autres gravures inexactes. Il rappelle en peu de mots les opinions de quelques savants qui s'en

sont occupés, s'arrêtant particulièrement à celle de M. Millin, qu'il paraît préférer, faute d'idées qui lui soient particulières sur ce sujet.

1840. — M. Lavirotte, dans une notice qui a pour but de déterminer le lieu où César remporta sa victoire sur les Helvétiens, notice qui est le fruit d'une étude consciencieuse faite sur les lieux avec soin, les Commentaires de César à la main; M. Lavirotte, dis-je, pense que si la colonne de Cussy était d'un style plus noble et qui accusât moins la dégénérescence de l'art sous le Bas-Empire, tout porterait à croire qu'elle a été élevée pour perpétuer le souvenir de la victoire de César; mais, n'ayant pu juger par lui-même le monument sous le rapport de l'art, il s'en réfère à l'opinion de M. Girault, comme celle qui lui paraît réunir un peu plus de vraisemblance.

M. Lavirotte n'a pas fait attention que M. Girault déclare positivement, en empruntant les lumières d'autrui, il est vrai, comme nous l'avons déjà rapporté, que le style de la colonne de Cussy « *est des plus beaux jours de l'ancienne Rome,* » qu'elle ne peut être rapportée au temps où l'art était en décadence. M. Lavirotte aurait donc pu sans témérité s'en tenir à ce qu'il était *porté à croire,* sans se préoccuper d'une conjecture qu'il n'a certainement pas approfondie.

1848. — L'un de messieurs les secrétaires de la société éduenne (1), savant distingué et d'un mérite incontestable, s'est occupé de la colonne de Cussy, à propos d'une dissertation sur les dieux topiques du pays éduen. Cette dissertation, où les génies, les mythes et les sylphes occupent une grande place, paraîtra tout au moins singulière aujourd'hui. L'auteur rejette bien loin les opinions qui ont été produites sur la destination de la colonne de Cussy. Une seule lui paraît admissible, et, qui le croirait? c'est celle de Montfaucon, qui classe la colonne parmi les temples octogones gaulois. « Montfaucon, dit-il, est le seul qui ait posé la base d'une bonne dissertation, en s'attachant plus à rechercher le caractère mythique de la colonne que son caractère historique. Ce monument présente d'abord l'idée

(1) Autun archéologique, 1848. V. pages 12, 241 et suivantes.

des quatre éléments : il est le signe de la consécration d'une *source d'eau;* son fût, qui s'élève comme un arbre couvert de fleurs et de feuilles au-dessus du cycle des huit divinités qui entourent la base, représente facilement la terre. C'est une opinion généralement reçue dans ce pays, qu'une lampe était placée près du chapiteau. Une lampe réelle est plus que douteuse; mais l'image du *soleil* et de la *lune*, placée dans les décorations du couronnement de la colonne avec des figures de *sylphes*, est un fait à peu près certain, qui ajoute aux deux premiers symboles : ceux du *feu* et de l'*air*. »

« La colonne paraît donc symboliser la *terre* et les trois éléments qui modifient continuellement ses formes. C'est *Cybèle;* c'est *Rhéa;* c'est la *Mère des Dieux*, protectrice spéciale des cinq *vici* du *pagus augustodunensis*, qu'arrose l'*Arroux*. »

A l'aide de transpositions, d'analogies de noms, ce qui donne une grande latitude aux esprits inventifs, l'auteur reconnaît dans chacune des huit figures du piédestal un génie ou une nymphe aquatique, pour arriver à cette conclusion ainsi formulée dans une note : « Nous ne doutons pas que des événements politiques ne se lient à l'érection de la colonne; mais c'est avant tout un monument religieux, relatif au culte de la nature et surtout des fontaines.»

Nous n'avons rien à dire d'une opinion qui prend sa source dans une préoccupation aussi singulière, et qui n'a d'autre base qu'une imagination active et ingénieuse.

Que conclure de ces opinions si diverses, de ces conjectures que chaque auteur s'est plu à accumuler, comme pour embrouiller le débat, si ce n'est qu'il n'existe pas de documents assez certains pour fixer l'opinion sur l'origine de la colonne et l'événement qui a donné lieu à son érection. C'est de là, c'est de cette obscurité que sont sortis tous ces systèmes opposés, fruits d'imaginations plus ou moins fécondes.

Cependant, une chose est à remarquer au milieu de ces savantes discussions, soulevées par des archéologues du premier mérite : c'est

que tous à peu près sont d'accord sur deux points que l'état actuel des choses permet d'apprécier avec un haut degré de probabilité. Ces points sont ceux-ci : que la colonne a été érigée à la suite d'un combat, en mémoire d'une victoire, et qu'elle consacre aussi un lieu de sépulture. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la partie sérieuse des dissertations et des opinions émises au sujet de la colonne. Tout ce qui repose sur des descriptions de figures faites à plaisir, d'attributs et d'emblèmes qui n'ont jamais existé sur le piédestal de la colonne, et dont on a tiré les conséquences les plus bizarres et les plus opposées, pour arriver à des faits particuliers, à des noms propres, tout cela ne mérite guère qu'on s'y arrête. Chaque auteur qui s'est occupé du monument, semble, par un calcul d'amour-propre plutôt que d'érudition consciencieuse, avoir été jaloux de jeter dans la discussion un nouveau fait se rattachant d'une manière plus ou moins vraisemblable au temps et au lieu où la colonne fut érigée.

Il ne faut certainement pas un grand effort d'érudition pour détacher d'une époque large de plusieurs siècles un lambeau d'histoire, un fait, et le rattacher, par des appréciations purement fictives, à un lieu aussi fécond en événements militaires que les environs d'Augustodunum. Nous pourrions donc, sans nous donner beaucoup de peine, ajouter aussi notre conjecture à celles de nos devanciers ; mais nous nous garderons bien d'amonceler les ténèbres, et d'encombrer un terrain que nous cherchons au contraire à déblayer.

Nous n'ajouterons rien sur le mérite des conjectures que nous avons rapportées. Il faut cependant convenir que l'opinion émise par l'illustre Saumaise, qui considère la colonne de Cussy comme un monument élevé en mémoire de la victoire remportée par César sur les Helvétiens, est encore celle qui nous paraît la plus vraisemblable. Présentée comme hypothèse, elle a au moins le mérite de la possibilité, depuis surtout qu'il est établi par de consciencieuses recherches, que c'est bien dans les environs d'Autun et près de Cussy que César vainquit les Helvétiens ; tandis que la plupart des autres conjectures se réfutent d'elles-mêmes, et n'ont pas même un côté

incertain. Si les preuves manquent à Saumaise pour appuyer son opinion, elle n'en est pas moins l'inspiration d'un génie éminent et sagace près duquel sont venues se ranger d'imposantes autorités, telles que, De Lamarre, Thomassin, le P. Oudin, les abbés Germain et Gandelot, Michault, etc.

Quant à nous, et jusqu'à ce qu'une nouvelle découverte vienne jeter une lumière imprévue sur ses origines, la colonne de Cussy sera toujours et pas autre chose qu'un admirable monument du bon temps de l'art antique, élevé dans le double but de consacer un triomphe et une sépulture tout à la fois. Nos preuves sont le monument lui-même et les découvertes faites aux environs.

La colonne, dégagée de ses additions successives, fait voir aux yeux du monumentaliste, par la perfection, la régularité de l'art qui a présidé à son érection, non pas une date, mais une époque, celle qui a précédé la décadence (1). La forme, le caractère du monument, laissent entrevoir un côté triomphal dans les motifs de l'érection. Chacun sait que les colonnes isolées ont été souvent considérées

(1) On a cherché dans des détails insignifiants, et par la nécessité de soutenir un système, des preuves de la dégénérescence de l'art dans la colonne de Cussy. Ces détails, dont on s'est plu à exagérer l'importance, confirmeraient tout au plus cette vérité, qu'à toutes les époques il y a eu des artistes plus ou moins habiles. Le Haut-Empire n'a-t-il produit que des chefs-d'œuvre? La moindre imperfection doit-elle faire rejeter un monument, une statue, d'une époque à une autre? Nous ne le pensons pas. C'est dans son ensemble, dans ses proportions et l'observation des règles de l'art que l'on doit juger un monument, et non par des détails qui accusent une main plus ou moins exercée. Ce qui a particulièrement causé l'erreur dans laquelle sont tombés plusieurs appréciateurs de la colonne, c'est l'addition du piédestal inférieur, dont le profil et les lignes principales s'écartent complétement des règles de l'art, si bien observées dans le reste du monument. Cette première restauration, évidente à nos yeux, n'avait pas encore été observée, parce que la plupart des archéologues ne l'ont pas examinée avec une attention assez sérieuse, s'en rapportant à des gravures infidèles qu'ils ont prises pour base de leurs dissertations.

C'est ainsi que Grivault de la Vincelle donne pour preuve de dégénérescence de l'art dans la colonne de Cussy les *chapiteaux d'un genre singulier*, c'est-à-dire la *pierre cornue et le chapiteau d'Auvenet*, qui n'ont jamais appartenu à la colonne, et les *pans coupés* du piédestal inférieur, addition au monument primitif, lequel pourrait très-bien avoir été transporté d'Autun ou d'un autre lieu, pour consa-

comme des monuments de gloire et de triomphe. La présence des dieux rangés autour du piédestal confirme encore cette opinion.

Dans les détails de l'ornementation, nous remarquons un signe caractéristique de sépulture : c'est la feuille renversée qui couvre la plus grande partie du fût. Cet ornement, consacré à la tombe, indique un but qu'une inscription seule pourrait assurément révéler d'une manière absolue. Les cadavres, au surplus, rangés autour de la colonne, que nous n'avons aucune raison d'y croire placés postérieurement à l'érection du monument, viennent corroborer cette preuve.

On pourrait encore invoquer comme preuve d'un grand combat dont les environs de Cussy ont dû être le théâtre, ces innombrables sépultures qui couvrent les pays environnants, où l'on ne peut fouiller la terre sans en rencontrer des traces, et particulièrement sur les territoires de Thury et Saint-Pierre-en-Vaux, cette contrée appelée le Mortmont, qui paraît n'avoir été qu'un immense ossuaire dont le nom même provient de sa destination : tout cela indique évidemment les suites d'un grand combat ; mais pour en préciser l'époque, il faudrait des documents qui n'existent pas. Des fouilles faites avec soin et intelligence pourraient peut-être nous révéler le secret de ces tombes ; mais quelques découvertes dues au hasard, dont les circonstances n'ont pu être constatées d'une manière certaine, ne peuvent servir de base à un jugement, ni dissiper l'incertitude d'un fait. Mieux vaut cent fois s'arrêter devant l'insuffisance des preuves que de se laisser entraîner inconsidérément dans le champ sans borne des conjectures et des suppositions, qui n'ont pour la science d'autres résultats que d'augmenter l'incertitude et la confusion. Contentons-nous donc de posséder l'un des plus beaux monuments de l'antiquité romaine, et attendons sagement que des circonstances

crer un événement ou une sépulture, et avoir été placé sur un piédestal nouveau, la base du premier ayant été brisée ou détruite par l'effet de l'humidité. Le fait est que la base sur laquelle devait reposer le dé octogone n'existe plus : peut-être portait-elle une inscription qui ne convenait plus à la nouvelle destination du monument. Ceci n'est pas une opinion arrêtée, mais une conjecture qui n'est peut-être pas dénuée de toute possibilité.

imprévues, des découvertes nouvelles, viennent déchirer le voile qui couvre encore, quoi qu'on en ait écrit, cette mystérieuse origine.

Des travaux ont été faits pour garantir la colonne des causes incessantes de destruction qui accélèrent sa ruine. Le petit mur d'enceinte qui l'environne l'a bien mise à l'abri des atteintes du bétail que la prairie attire dans une certaine saison de l'année. Mais il était plus difficile de la garantir de la main des hommes, de cette main destructive que rien n'arrête lorsqu'elle est mue par l'ignorance, la cupidité ou l'amour-propre.

Le petit mur d'enceinte est trop rapproché de la colonne; il sert de marchepied pour arriver au monument. Nous en avons eu l'expérience: dans le moment même où nous étions occupé à dessiner la colonne: des pâtres, que la curiosité avait attirés près de nous, se faisaient un jeu de sauter, en se poursuivant, du mur d'enceinte aux pierres cornue et d'Auvenet, et de là sur le piédestal de la colonne elle-même.

La Commission archéologique, saisie en janvier 1846 de la question de conservation de la colonne, a entendu diverses propositions à ce sujet. Les projets alors proposés présentaient, les uns de grandes difficultés dans l'exécution; les autres ne remplissaient pas le but, parce qu'ils n'avaient pas été étudiés sur place.

Appelé aujourd'hui par votre confiance à exprimer notre opinion à ce sujet, après un examen des lieux et du monument, nous sommes resté convaincu que le système d'une enceinte en saut de loup est encore le meilleur, dans les conditions que voici : 1° le cercle de l'enceinte devrait être assez considérable, pour que du mur d'appui on ne pût atteindre la colonne en marchant sur les bases où sont placées les pierres cornue et d'Auvenet, comme on le fait aujourd'hui; 2° qu'il y eût assez de profondeur au pied du mur d'enceinte pour que l'on ne puisse pas descendre et monter dans l'enceinte sans le secours d'une échelle. L'idée d'un mur ordinaire de clôture nous paraît devoir être tout à fait repoussée, par la raison que, s'il est assez élevé pour faire obstacle à l'approche des curieux qui ne pourront le franchir, il masquera les détails du piédestal de la colonne, l'ensem-

ble du monument par conséquent. S'il est assez bas pour ne rien masquer, il ne présentera pas un obstacle suffisant : les curieux pourront facilement le franchir.

Le moyen que nous proposons est donc le plus simple, le moins dispendieux, et nous paraît le plus efficace ; c'est celui qui existe aujourd'hui dans des proportions trop restreintes. Donnez le double d'espace à l'enceinte et assez de profondeur intérieurement au pied du mur, pour qu'on ne puisse le franchir : alors le but sera rempli ; alors la colonne de Cussy se trouverait placée dans les mêmes conditions que la colonne Trajane, à Rome, dont le sol s'est successivement exhaussé. La colonne était enterrée jadis, et pour dégager sa base, on a creusé tout autour une enceinte assez considérable, où l'on a réuni des fragments de colonne, qui marquent les superbes portiques de la basilique *Ulpia*, construite, ainsi que la colonne, sur le *forum Trajani*.

Nous avons essayé, Messieurs, de vous faire connaître la colonne de Cussy (1), les travaux qui ont été faits pour sa conservation, les restaurations qu'elle a subies à diverses époques, les découvertes qui ont été faites près de ce monument, les opinions qui ont été émises sur l'époque et le but de son érection ; enfin, nous vous avons fait connaître ce que nous croyons nécessaire de faire aujourd'hui pour conserver au département de la Côte-d'Or un des plus précieux monuments de l'époque romaine, que la France possède.

(1) Pour qu'il ne puisse y avoir aucune incertitude sur l'exactitude des dessins qui accompagnent notre rapport, nous ne nous sommes pas contenté du dessin consciencieux que nous avons fait d'après nature : nous avons eu recours à la complaisance d'un amateur très-habile à se servir du daguerréotype. La colonne et tous ses détails ont donc été reproduits par des épreuves photographiques qui ont été calquées elles-mêmes sur la pierre lithographique. Ces épreuves, fixées instantanément sur le papier lorsque la colonne était éclairée par un brillant soleil, nous font voir des détails imperceptibles sur le monument lui-même lorsqu'il n'est pas dans les mêmes conditions de lumière. Il n'est donc pas possible de donner de la colonne une représentation plus exacte, puisque c'est son image même qui, par d'ingénieux procédés, est venue se fixer sur le papier, et a été reproduite par la lithographie.

DIJON, IMPRIMERIE DE DOUILLIER.

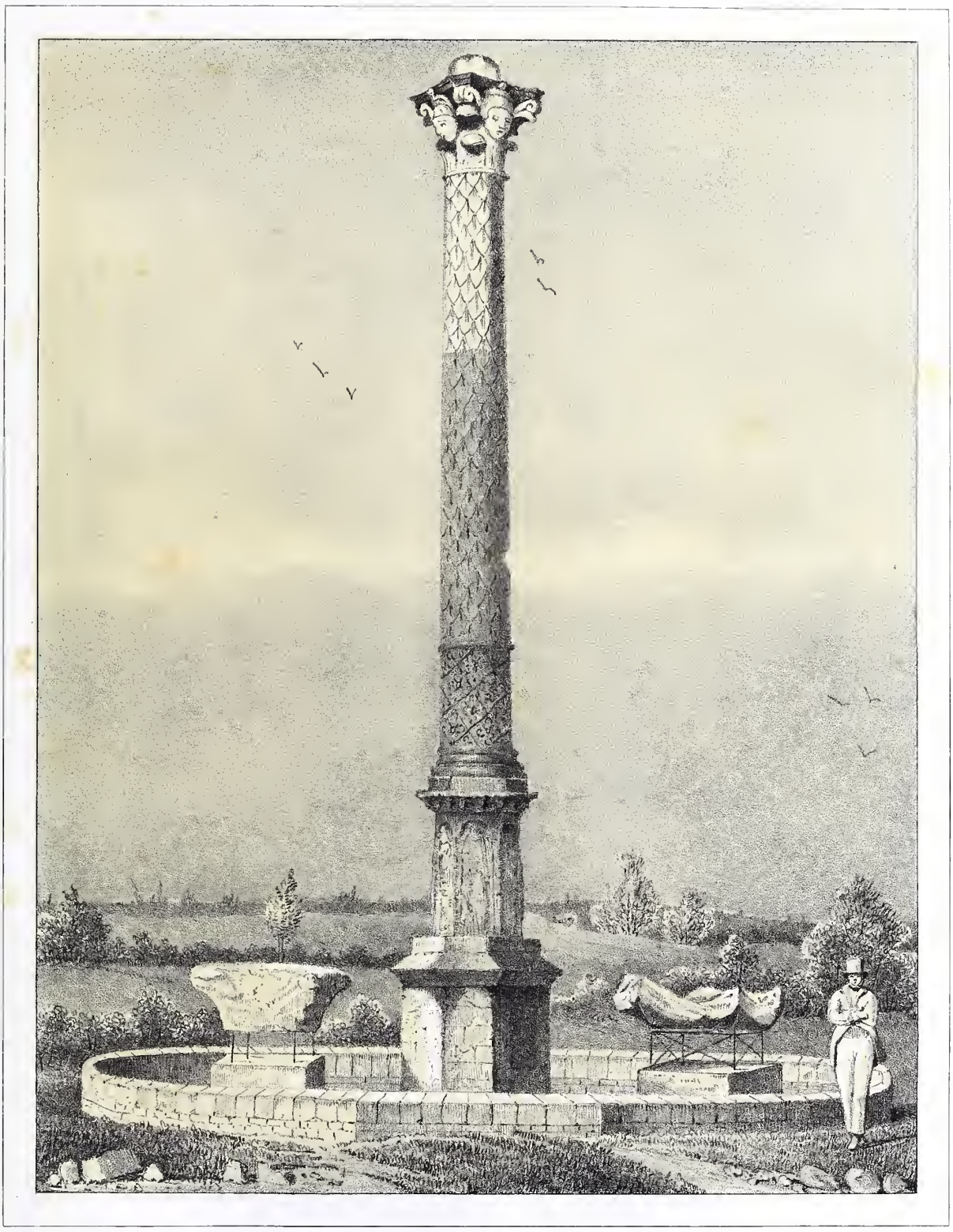

T. de Jolimont Lith. Lith. de Fayolle à Dijon.

COLONNE DE CUSSY,

vue de l'ensemble d'après une épreuve photographique.

T. de Jolimont Lith.

Lith. de Fayolle à Dijon.

PIED D'ESTAL DE LA COLONNE DE CUSSY,

d'après une épreuve photographique.

I.

II.

III.

IV.

V

VI.

VII.

VIII.

T. de Jolimont Lith.

Lith. de Fayolle à Dijon.

COLONNE DE CUSSY,

Bas-reliefs du pied d'Estal.

Chapiteau d'Auvenex. (Partie supérieure.)

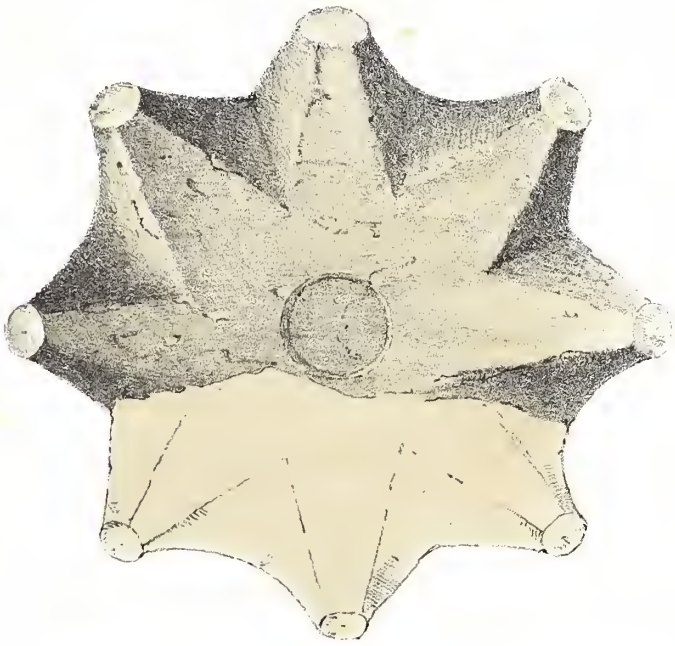

Pierre Cornue.

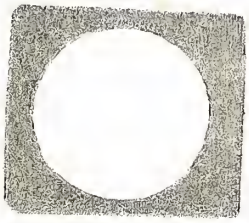

Chapiteau d'Auvenex. (Partie inférieure.)

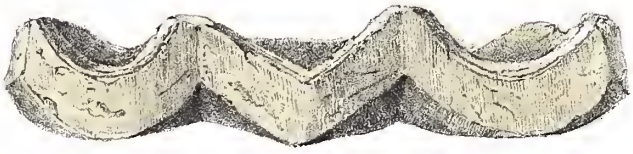

Pierre Cornue. (Profil.)

Chapiteau d'Auvenex.

Echelle de 2 Mètres.

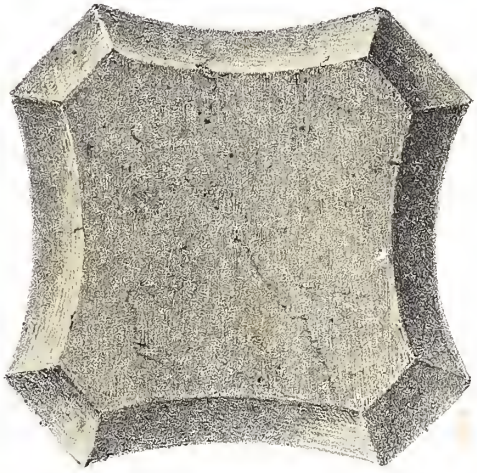

Base du Piédestal inférieur.

T. de Jolimont Lith.

Lith. de Fayolle à Dijon.

COLONNE DE CUSSY.